

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n°2159 - 18 décembre 2009 -

prix: 1 € - DOM 1,50 €

**Les États ont vidé
les caisses pour
sauver les banques
Ils voudraient
nous faire
rembourser
leur dette !**

Chômeurs

**Plus
nombreux
et moins
indemnisés**

p. 2

Congrès CGT

**Le malaise
d'une partie
de la base**

p. 5

Sommet de Copenhague

p. 8

**Des marchandages
dont il ne sortira rien**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Grand emprunt
■ Les sociétés du CAC40
■ «Cachez ce trou...»
- p. 5 ■ Au congrès de la CGT
■ Le PS et les Régionales
- p. 6 ■ Neuf semaines de grève des sans-papiers
■ 9 Afghans expulsés
■ Deuxième année de baisse des revenus des agriculteurs
- p. 7 ■ Les associations caritatives et la crise
■ Prix du gaz en hausse...
■ Ce que cache le secret bancaire
- p. 7 ■ Grippe A
■ Routiers: la grève n'a pas eu lieu
■ 10000 emplois encore supprimés chez ArcelorMittal

Dans le monde

- p. 8 - 9 ■ Sommet de Copenhague: l'État au service des capitalistes pollueurs
■ Gaspillage de nourriture: les puissants font la morale
■ Italie: des dirigeants jugés pour la mort de milliers de personnes
■ 12 décembre 1969: le massacre de la piazza Fontana
- p. 10 ■ Les Palestiniens chassés de Jérusalem-Est
■ Tunisie: la répression continue
■ Gabon/Niger: travailleurs sacrifiés par Areva
- p. 16 ■ Grande-Bretagne: ils font les poches des travailleurs
■ Paradis fiscaux: ils vont bien

Dans les entreprises

- p. 12 à 15 ■ Hôpital psychiatrique du Vinatier Bron, Steelcase Marlenheim, RERA Paris, SNCF, Municipaux Paris, Caisses des écoles Reims, Nexans Chauny, Caterpillar, La Poste Fougères, Synthron Indre-et-Loire, Total Raffinerie Dunkerque

« Je commence demain »

Mais où sont les emplois?

On peut voir actuellement sur les chaînes publiques de télévision une série de spots dans lesquels un animateur teste une cinquantaine de métiers. À l'en croire, l'embauche serait immédiate dans ces secteurs et, si les salaires de départ sont pour la plupart ausmic, leur progression serait rapide.

L'adresse électronique donnée conduitsur le site de Pôle emploi, et l'enthousiasme affiché par le présentateur n'a qu'un lointain rapport avec la réalité des offres d'emploi. Pour la cinquantaine de métiers montrés dans ces spots, 4 à 5000 emplois sont proposés, répartis sur l'ensemble du territoire, soit moins qu'il n'y a de nouveaux chômeurs en deux jours!

Ainsi, lundi 14 décembre, on pouvait voir un spot sur les aides agricoles, montrant un salarié de la viticulture heureux. Mais sur le site, sur vingt emplois proposés (et aucun dans la viticulture), deux seulement étaient des CDI, les autres

étant dix emplois saisonniers ou des CDD, pas forcément à temps complet.

Lorsqu'on élargit la recherche à d'autres offres d'emploi, la situation est encore moins brillante. Ainsi, pour les emplois d'«hôtesses de caisse», près de la moitié sont des CDD. En Ille-et-Villaine par exemple, il n'y a qu'un poste en CDD de quatre mois et un autre de quinze jours; et à Colmar, si le travail proposé est en CDI, ils agitent un temps partiel de 28 heures. En ce qui concerne les agents de sécurité, c'est encore pire. Presque toutes les offres sont des CDD de moins d'un mois, pour la période des fêtes: un agent de

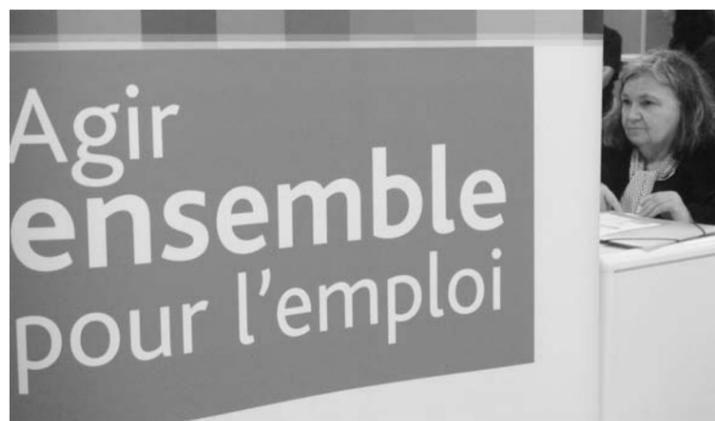
sécurité est ainsi demandé pour cinq jours, du 20 au 24 décembre, pour la surveillance d'un magasin. «Je commence demain», peut-être, mais je finis après-demain?

Ilya aussi des propositions d'emplois salariés: presque tous les «conseillers à domicile» (expression recherchée pour désigner les démarcheurs par téléphone) ne recevront qu'une commission ou un pourcentage sur le chiffre

d'affaires réalisé; les rentrées d'argent risquent d'être bien maigres à la fin du mois...

Cette campagne télévisée vise à faire croire que, si l'on veut vraiment travailler, il est possible de décrocher un emploi immédiatement. Mais quel chômeur peut croire à cela et au discours officiel par lequel le gouvernement prétend se préoccuper du chômage?

Marianne LAMIRAL



Chômage

Un million de chômeurs supplémentaires en fin de droits

Le chômage en fin de droits ne fait que s'accroître en France. Non seulement le nombre de chômeurs augmente chaque jour mais, comme de nombreuses entreprises et les emplois qui vont avec disparaissent, le chômage est pour beaucoup une situation qui dure de plus en plus longtemps.

Au point que, selon un document de Pôle emploi, «sur l'année 2010, le nombre d'allocataires (de l'assurance-chômage) qui atteindront la fin de leurs droits est estimé à environ un million de personnes». Et seuls 16% d'entre eux, soit 160 000, pourront bénéficier de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Sur leur rajoute les 311 200 personnes qui perçoivent actuellement cette allocation, ce sont près d'un demi-million de personnes qui devront essayer de survivre avec l'ASS. Car même si le gouvernement a annoncé qu'elle augmenterait de 1,2% au 1^{er} janvier 2010, elle n'atteindra alors que 454 euros par mois. Et des centaines de milliers d'autres n'auront même pas cette maigre ressource.

Avec la crise, ces centaines de milliers de personnes supplémentaires qui sont concrètement précipitées dans la misère.

R.M.



Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

- La vidéo de la conférence de presse de Nathalie Arthaud, après le congrès de Lutte Ouvrière
- Nathalie Arthaud au Club de la presse de Radio Orient
- La vidéo et le texte du dernier Cercle Léon Trotsky sur la décroissance

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue Lutte de classe et des Cercles Léon Trotsky...

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel à maintenir l'actuelle société. Pour cela ils devront placer l'État du prolétariat pour créer un régime où les masses populaires s'exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui aiment ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Tél. phone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7622,45 euros, duré cinquante ans à partir du 1 janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 14000 exemplaires. Impression: Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone: 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20. Télécopie: 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233-75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de:

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal: ccp 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

C'est leur dette, mais c'est à nous qu'ils voudraient la faire rembourser !



Après l'émirat de Dubaï, voici un autre État qui est menacé de faillite. Cette fois, il s'agit de la Grèce, un État de l'Union européenne, qui plus est de la zone euro. C'est que l'État grec est endetté jusqu'au cou. Les banquiers et les organismes financiers commencent à s'inquiéter de la capacité de l'État grec à rembourser ses dettes.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la Grèce n'est pas le seul État endetté jusqu'au cou. Tous les États le sont, même les plus grands et les plus puissants, à commencer par les États-Unis. Ils l'étaient déjà avant la crise financière actuelle. Mais les sommes colossales dépensées par tous les États pour sauver la mise à leurs banquiers et aux actionnaires des grandes entreprises, confrontées au recul de leurs marchés, les ont obligés à multiplier les emprunts et donc à s'endetter toujours davantage.

Comme dit l'adage, on ne prête qu'aux riches et, avec un même niveau d'endettement, les États pauvres ont plus de mal à continuer à emprunter que les États riches, et ils doivent payer des intérêts plus élevés. D'autres États de l'Union européenne, l'Irlande, le Portugal et même l'Espagne, seraient en train de suivre la Grèce sur la liste des pays considérés comme mauvais payeurs.

Mais, derrière cette première ligne d'États menacés de faillite, il y en a une seconde, dont ferait partie la France. La Grèce ne serait donc qu'une hirondelle annonçant, non pas le printemps, mais plutôt une tempête hivernale sur le monde financier et sur l'économie mondiale !

C'est pour voler au secours des banquiers que les États ont aggravé leur endettement. C'est auprès des banquiers qu'ils cherchent à emprunter pour combler les trous de leur budget. Et les banquiers prêtent bien volontiers... moyennant intérêts. Ce qui est une dette pour les États, et une raison de pressurer davantage leur population, est une source de profit pour les capitalistes qui prêtent.

Sarkozy vient d'annoncer comme une grande réalisation le grand emprunt de 35 milliards d'euros. Mais cela enchaîne un peu plus encore le budget de l'État à l'intérêt des banquiers. « *Cela permettra de finan-*

cer la recherche », ose-t-il se vanter. Mais ce serait au budget de l'État de financer la recherche... s'il n'était pas vidé pour aider les banquiers !

Le remboursement de la dette publique est déjà le deuxième poste de dépense du budget. Plus il y a d'argent à verser aux banquiers, moins il en reste pour les écoles, les hôpitaux, les transports publics ou la recherche.

Entre les financiers et les services publics, il faut choisir : la France, comme tous les grands États, a choisi les financiers.

Voilà pourquoi tous les services publics se dégradent. Voilà pourquoi on ne veut pas remplacer un agent du service public sur deux partant à la retraite, alors pourtant que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter ! Voilà pourquoi le gouvernement est en train de privatiser La Poste.

Et voici que l'endettement lui-même devient un nouveau terrain pour la spéculation. Tout en reprochant à la Grèce d'être au bord de la faillite, tous les spéculateurs spéculent contre ce pays. Ils donnent ainsi à un État au bord du précipice la poussée qui le fera définitivement tomber.

La seule médication proposée par les institutions du monde financier pour empêcher la faillite de l'État grec est qu'il fasse encore des économies, qu'il s'engage dans une politique d'austérité draconienne, c'est-à-dire qu'il s'en prenne encore plus aux classes exploitées et rende leur vie encore plus difficile pour que la finance continue à prospérer.

Le pillage financier avec la complicité de l'État complète le durcissement de l'exploitation dans les entreprises. Mais c'est toujours au profit du même grand capital. Ce sont les mêmes grands bourgeois qui répartissent leur argent entre l'industrie et la finance, avec une préférence croissante pour cette dernière.

Regardons la Grèce, car il y a là la préfiguration de ce qui nous attend ici, en France. La crise a déjà coûté très cher aux classes exploitées. Elle coûtera toujours plus cher dans les mois qui viennent. À moins qu'une explosion sociale puissante casse cette mécanique bien huilée.

Arlette LAGUILLER

Traders à peine taxés, banquiers complètement épargnés

Sarkozy aurait décidé de suivre l'exemple de son compère britannique, le Premier ministre Gordon Brown, en taxant les bonus des traders, c'est-à-dire la partie variable de leurs rémunérations, une super-prime aux résultats. Ces bonus avaient scandalisé par leur montant, la BNP par exemple ayant provisionné pour cela en 2009 la coquette somme d'un milliard d'euros.

Mais les traders et leurs patrons banquiers peuvent dormir sur leurs deux oreilles, car cette taxe sera provisoire et ne portera que sur les bonus versés en 2009, Sarkozy invoquant le fait que ces bonus « *sont en partie le résultat du soutien apporté par les États au système bancaire* ». Et en effet les dirigeants des États capitalistes, Brown et Sarkozy en tête, n'avaient pas hésité à verser des milliards d'euros aux banques,

pour leur permettre de continuer à spéculer et à faire de nouveaux profits. La seule BNP avait ainsi reçu 5,1 milliards d'euros au titre de la « *relance* ».

Ils seraient donc en France environ entre 2 000 et 3 000 traders à être taxés sur leurs bonus 2009, si ceux-ci dépassent 27 000 euros. Mais on ne sait pas encore le montant de cette taxe, qui ne devrait en tous les cas pas être de 50 %

comme en Grande-Bretagne, car le gouvernement, grand seigneur, veut tenir compte des impôts déjà payés par les traders du fait de leurs revenus élevés.

Sarkozy prend cette mesure, ponctuelle et limitée, pour soigner son image. Mais cette taxe ne fera pas oublier que son gouvernement a refusé de taxer les banques qui annonçaient des bénéfices en hausse, ce qui est là aussi « *le résultat du soutien*

apporté par les États au système bancaire ».

Mais surtout, taxer les traders, ou faire semblant, c'est tenter de créer un rideau de fumée pour éviter justement de s'en prendre à ceux qui encaissent le plus, les banquiers et les actionnaires, et à leur pouvoir de provoquer à tout moment, par leur irresponsabilité, une nouvelle crise financière.

Cédric DUVAL

• « Grand emprunt »

La mise en scène de Sarkozy

Présentant son « grand emprunt » aux parlementaires réunis à Versailles en juin dernier, Sarkozy parlait de révolution et de dépenses d'investissement à même de préparer un avenir radieux pour tous ceux que la crise écrase. À l'époque, il s'agissait surtout de faire l'actualité, car Sarkozy ne précisait ni le montant de l'emprunt, ni sa nature, ni son affectation. Mais après six mois de gestation sous les auspices de Rocard et Juppé, le président a tranché et a annoncé sa décision lundi 14 décembre.

L'État investira trente-cinq milliards d'euros, dont vingt-deux seront empruntés sur le marché. Le premier effet, prévisible, de l'emprunt sera d'offrir une nouvelle rente aux banquiers. Ces derniers prêteront à l'État l'argent qu'il met quasi gratuitement à leur disposition depuis dix-huit mois, directement ou par l'intermédiaire des

banques centrales. Ces vingt-deux milliards ne représentent d'ailleurs qu'un mois d'emprunt normal de l'État. Le grand emprunt est donc un petit emprunt qui s'ajoutera tout de même à la dette déjà énorme de l'État.

Seize milliards d'euros seront consacrés aux industries et PME, cinq au développement

durable et quatre et demi au numérique. Ces capitaux partiront, directement ou pas, dans les caisses des grands groupes industriels pour financer, en théorie, les investissements de recherche qu'ils ne veulent pas faire, trop occupés qu'ils sont à maintenir leurs profits immédiats.

Le reste, soit dix-neuf milliards d'euros, ira à l'enseignement supérieur, à la formation et à la recherche, secteurs qui sont pourtant théoriquement financés par le budget normal de l'État. En somme, le gouvernement qui a vidé les caisses pour soutenir les profits des grands groupes industriels et financiers est aujourd'hui con-

traint d'emprunter pour assurer une mission de service public essentielle, la formation des chercheurs et le financement de leurs travaux.

Les commentateurs ont noté que toutes les mesures préconisées par Rocard et Juppé avaient été retenues presque sans changement, sauf une qui a disparu. Il s'agit des travaux d'isolement thermique des logements HLM, c'est-à-dire d'un investissement concret qui aurait intéressé directement les couches populaires. Tout un symbole.

Sarkozy peut bien parler d'avenir et d'investissement, les capitalistes préfèrent consacrer leur argent à spéculer qu'à investir, laissant à l'État le soin

de le faire à leur place. Mais en période de crise tout l'argent public sert à colmater les brèches du système et, en matière d'investissement productif, le grand emprunt se réduit à une peau de chagrin décorative.

La politique de Sarkozy, comme celle de tous les gouvernements des pays riches, consiste en fait à transfuser, au jour le jour, de l'argent frais dans les trésoreries des grands groupes capitalistes. Ils le font en rançonnant la population, en coupant dans les dépenses utiles... et en priant pour que les montagnes de dettes publiques ainsi créées ne fassent pas exploser le système financier.

Paul GALOIS

• « Optimisation fiscale »

Les sociétés du CAC40 payent moins d'impôts que les PME

Les quarante plus grosses entreprises françaises payent 2,3 fois moins d'impôts sur leurs bénéfices que les PME ou même les entreprises moyennes. Quand un patron de petite ou moyenne entreprise verse 100, un groupe du CAC 40 ne verse que 43, à bénéfice égal. C'est ce qu'a mis en lumière, début octobre, un rapport officiel du Conseil des prélèvements obligatoires.

Les allègements nouveaux – 11,8 milliards d'euros en 2007 et 40 milliards en 2008 – ont bien sûr surtout profité aux plus gros. Les membres du club du CAC40 ont bénéficié au total d'un taux implicite d'imposition – l'impôt effectivement payé par rapport au bénéfice net – de 8 %, tandis que les entreprises moyennes de moins de 500 salariés ont dû verser 20 % et les PME de moins de neuf salariés 30 % de leurs bénéfices nets.

C'est que, pour échapper à l'impôt, il faut savoir naviguer dans la complexité des exonérations et exemptions possibles. Il faut user des techniques de sous-capitalisation, qui permettent de faire financer des acquisitions par des filiales peu imposables. Il faut débusquer la moindre niche fiscale, et il en est de toutes sortes, comme le crédit impôt recherche qui coûtera en 2010 quatre milliards à l'État

et, selon le rapport, bénéficie massivement aux grandes entreprises. Il faut enfin savoir se réfugier dans les paradis fiscaux, hypocritement dénoncés au sommet du G20, mais où les entreprises du CAC40 posséderaient environ 1 500 filiales sises au Luxembourg ou en Suisse, à Malte, aux Bermudes ou à Hong Kong : la seule BNP compterait dans ces paradis pour capitalistes 189 antennes.

Sans même avoir besoin de recourir réellement à la fraude, les groupes du CAC40 ont à leur service des nuées d'experts, fiscalistes et juristes, voire des cabinets spécialisés dans ce que, dans le jargon financier, on nomme l'optimisation fiscale

ou l'art d'échapper à l'impôt. Ces services, par définition, fait remarquer le rapport, ne sont à la portée que des grands groupes capitalistes, « qui ont la capacité de tirer profit de cette complexité en minorant leurs charges », les plus petits ayant à se contenter de cabinets fiscaux spécialisés sur Internet, ou même de simples experts-comptables.

Et 8,5 milliards d'euros de manque à gagner soustraits aux impôts par les quarante groupes en 2008, c'est l'équivalent de 150 000 emplois supprimés dans les services publics indispensables à la population !

Viviane LAFONT



• Société Générale

Cachez ce trou que je ne saurais voir !

Quatre milliards d'euros, ce serait le montant du nouveau trou dans les comptes de la Société Générale, ou plus exactement dans ceux de la SGAMPE (Société Générale Asset Management Private Equity), une de ses filiales spécialisée dans les placements financiers, comprenez spéculatifs.

Mais cette fois la Société Générale ne peut pas faire porter le chapeau à un bouc émissaire, comme pour le trou de cinq milliards d'euros découvert en janvier 2008 et dont le trader Jérôme Kerviel avait été accusé d'être seul responsable, la direction de la banque prétendant ignorer tout de ses faits et gestes.

Alors, faute de Jérôme Kerviel, la Société Générale se défend en cherchant à minimiser les pertes et en estimant le chiffre de quatre milliards « sans fondement ». Mais elle ne donne aucun chiffre, alors qu'elle reconnaît les mauvaises performances de sa filiale, qu'elle explique par l'éclatement de la bulle Internet en 2001. Elle refuse de reconnaître les graves irrégularités évoquées par des épargnants qui lui ont confié leur argent,

et confirmées par un ancien salarié de la Société Générale. Et avec un beau cynisme elle rappelle aux boursicoteurs qui s'estiment floués aujourd'hui qu'ils savaient à quoi s'en tenir : « Les fonds de placement sont par nature des investissements risqués destinés à des investisseurs avertis qui ont pleine connaissance des risques encourus. » Et de rappeler que « la contrepartie de cet investissement risqué est un avantage fiscal substantiel pour l'investisseur ».

On ne sait pas si et comment la banque va payer la note mais on peut compter sur les dirigeants de la Société Générale pour jouer l'opacité, tant sur les pertes actuelles que sur les gains passés. Et faute de transparence, inimaginable dans ce monde de la finance et de la spéculation, la Société Générale aura peut-être réglé le problème... en le supprimant. En effet en janvier 2009 elle a décidé de démanteler la SGAMPE en fusionnant ses activités de gestion d'actifs avec celles d'une banque concurrente, le Crédit Agricole. Cette nouvelle filiale démarrera ses activités en janvier 2010...

Cédric DUVAL

● Au congrès de la CGT :

Le malaise d'une partie de la base



À l'issue du congrès de la CGT, son secrétaire général Bernard Thibault s'est auto-félicité de l'adoption du rapport d'activité de la direction par 77,3 % des voix, jugeant qu'il s'agissait là d'un « très bon résultat ». « Je considère que la direction confédérale a un bilan d'activité tout à fait honorable, dans un contexte où on a laissé entendre, en long, en large et en travers, qu'il y avait un gros problème de relations entre le sommet et la base », a-t-il déclaré lors d'un point de presse. Lors du congrès précédent, en 2006, le rapport d'activité avait cependant été approuvé par une plus forte majorité des délégués : 82 % des voix.

Mais discuter du résultat des votes comme s'ils représentaient véritablement les opinions de la base est un non-sens, car la désignation des délégués se fait – et ce n'est pas une nouveauté de ce congrès – avec des méthodes qui ont peu de chose à voir avec ce que devrait être le fonctionnement démocratique d'un syndicat. Comment interpréter le fait que 76 % des délégués participaient pour la première fois à un congrès de leur confédération, c'est-à-dire que seulement 24 % des délégués du congrès de 2006 étaient encore présents en 2009 ? Le congrès de 2006 lui-même avait été renouvelé à 72 %. Ce qui signifie que moins de 7 % des délégués de 2009

étaient présents en 2003. Il est bien sûr impossible de dire ce que sont devenus les 93 % de délégués de 2003 absents en 2009, combien sont décédés, combien ont abandonné l'activité, combien ont été écartés. Mais visiblement la composition de la direction confédérale est nettement plus stable que celle du congrès, puisque la moitié des membres du Comité confédéral national y avaient déjà été élus il y a trois ans.

Pourtant, ce qui était visible dans ce congrès c'est que, malgré tous les efforts du Bureau confédéral pour éliminer d'éventuels contestataires connus comme tels, parmi les jeunes délégués présents pour la première fois bon nombre

n'étaient pas satisfaits de la politique de la direction confédérale, lui reprochant d'avoir été « molle » et de n'avoir pas su mettre à profit le rapport de forces né des manifestations réussies du début de l'année. Un ouvrier de Molex a reproché aux confédérations syndicales leur silence après le jugement qui a condamné des ouvriers de Continental pour avoir envahi la sous-préfecture de Compiègne.

Mais c'est sur l'attitude à avoir face à ce que le gouvernement appelle la réforme des retraites qu'est apparue la divergence la plus nette entre la direction confédérale et une partie des délégués. Plusieurs interventions demandaient pourquoi le document d'orientation préparé par la direction confédérale ne revendiquait pas un retour à une durée de cotisation de 37 ans et demi pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Le document confédéral évoque simplement la volonté « d'arrêter la spirale de l'allongement de la durée de cotisation ». La direction prétend que ce qui est le

plus important, c'est de défendre à tout prix la retraite à 60 ans. Mais la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans devient de plus en plus hypothétique avec l'augmentation du nombre des annuités nécessaires. Et le refus de revendiquer le retour aux 37,5 annuités revient à accepter ce qu'ont fait les différents gouvernements qui se sont attaqués aux retraites.

Mais en la matière la direction confédérale se contente de peu. Le Duigou, le spécialiste des retraites à la direction confédérale, a ainsi déclaré : « Dire que l'on n'a connu que des échecs en matière de retraites, c'est se tirer une balle dans le pied. Bien sûr qu'on a connu des reculs, mais aujourd'hui la capitalisation ne représente toujours que 5 % des retraites perçues en France, alors que certains pays en sont à 15 ou 20 % ».

Il n'est pas sûr qu'avec ce genre d'argument il ait réussi à convaincre tous les militants que déçoit l'attitude de la confédération.

François DUBURG

● Georges Frèche

Drôles de voix pour une présidence

Georges Frèche a été exclu du PS il y a deux ans pour avoir tenu publiquement des propos racistes et xénophobes à propos de l'équipe de France de football, qu'il trouvait « trop noire », ou à l'égard des harkis qu'il avait traité de « sous-hommes ». Il vient d'ailleurs de récidiver ces jours derniers en comparant les stalags (le nom des camps de prisonniers de guerre en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale) à des lupanars où l'on menait joyeuse vie.

Malgré cela, c'est lui qui conduira de nouveau la liste du Parti Socialiste, lors de la prochaine élection régionale, en Languedoc-Roussillon. Pas directement, puisque les dirigeants socialistes n'ont pas avalisé cette liste. Mais comme ils ont choisi de ne pas présenter face à lui de liste labélisée PS, c'est tout comme. Ce qui a fourni à l'UMP et à Eric Besson l'occasion de se moquer du Parti Socialiste qui n'a pas, ont-il dit, de leçon à leur donner en matière de lutte contre le racisme. Dans ce match entre tartuffes, il est bien difficile de décerner la palme.

Et pour pimenter encore cette sauce peu ragoûtante, les quatre élus sortants du PCF du Conseil régional du Languedoc-Roussillon ont annoncé qu'ils figureraient sur la liste conduite par Frèche. Parmi eux, on retrouve Jean-Claude Gaysot, ex-ministre des Transports du gouvernement Jospin, dirigeant national du PCF jusqu'à peu.

Martine Aubry a fixé comme enjeu à son parti la conquête des 22 régions que compte la France, soit le gain des deux régions qui n'étaient pas encore dirigées par le PS. Ce serait, si elle gagnait son pari, une victoire du PS, mais certainement pas une victoire sur la droite et ses idées, ni en Languedoc-Roussillon, ni ailleurs.

J.-P.V.

Les soirées de cirque du Sénat

Il est des soirs où il y a de l'ambiance au Sénat, et ce fut le cas dans la nuit du 14 septembre. Les sénateurs devaient confirmer le vote des députés concernant le projet de loi gouvernemental visant à redécouper les circonscriptions électorales des futures élections législatives, pour le plus grand bonheur de l'UMP.

Nombre de sénateurs ayant

séché la séance, quand le Parti Communiste proposa un amendement pour supprimer le projet de loi, les sénateurs de droite se retrouvèrent moins nombreux que ceux de gauche. Qu'importe, il fut décidé de voter par groupe, car au Sénat ce n'est pas comme à l'atelier ou au bureau, il suffit d'un présent pour pointer pour tous. Mais voilà que le mandataire des

sénateurs de l'Union Centriste s'est trompé de bulletin et a voté pour l'amendement du PC !

L'amendement est donc passé, les sénateurs ont voté majoritairement pour la suppression du projet de redécoupage des circonscriptions. Mieux, comme Gérard Larcher, président UMP du Sénat, était absent et que la sénatrice PS Catherine Tasca présidait la

séance... elle a entériné le vote !

Le projet de loi va donc retourner à la case départ, à l'Assemblée, avant de repasser devant les sénateurs. L'UMP aura son redécoupage électoral à la mesure des résultats qu'il escompte en 2012 ; à condition du moins de mieux expliquer à ses sénateurs ce qu'ils doivent voter.

Sophie GARGAN

• Travailleurs sans papiers

Neuf semaines de grève, 6000 grévistes

Lundi 14 décembre, dans la halle Carpentier du 13^e arrondissement de Paris, un meeting a rassemblé 3 000 travailleurs sans papiers grévistes et soutiens, aux sons des tambours et des slogans, dans une ambiance qui était à la poursuite de la lutte.

Cesontmaintenant6000 travailleusesettravailleurssans papiersquisontengrèveen Ile-de-France,certainsdepuisle 12octobre,dont400travailleuseffectuantdesaidesà domicilechezdesparticuliers.Plus de2000entreprisessonttouchéesparcettegrèvedontles

médias parlent très peu.

Depuisledébut,lesgrévistes réclamentunecirculairepour clarifieretharmoniserlescritèresderégularisationparletravail,afinquecessel'arbitraire despréfectures.Lacirculaire publiéele24novembreparÉric Besson,ministredel'Immigration,nerépondpasàleurs revendications.Aucontraire, elleérigedetellesbarrièresdiscriminatoiresqueseulement500à 1000salariéssanspapierspour raientéventuellementétréregulés...

C'estpourquoi,aucoursdu meeting,lesgrévistesontréaffirméleursexigenced'unouvellecirculaire,maisvenantdu



ministèreduTravailletquireconnaitclairementleursdroitsdetravailleurs.

Depuisneufsemaines,lemouvement'estorganisé.Pour les1300intérimairesengrève, commepourd'autresgrévistes,lesyndicatCGTaditédescartes degrévistes.Chaquejourun pointageesteffectué.Chaque

jourégalement,plusieursdizainesdedéléguésdesgrévistesse réunissentetfontlepointsurles collectes,lesagencesoccupées,les expulsionsparlapolice...Ensuite uncompte-renduestfaitdans chacundesitesoccupés.Régulièrementsetiennentaussilà Montreuil desassembléesavec desreprésentantsdelaquarantaine

delieuxoccupésparles 6000grévistes.

Ceux-cisonttoujoursdéterminés.Lagrèvedestravailleurs ettravailleusessanspapiers pourobtenirleurrégularisation doit avoir le soutien de tous.

Louis BASTILLE

• Afghans expulsés

Les charters de la honte !

Danslanuitdu15au16 décembre,neufréfugiésafghansontétéexpulsésde Franceversl'Afghanistan sur unvolfranco-britannique. Commeenoctobredernier lorsdel'expulsiondetrois autresAfghans,c'estla Cimade(associationde défensesdesréfugiés)quia donnél'alerteetc'estune ONGqui,deKaboul,a confirmélanouvelle.

SarkozyetFillonontbien entenduapportéleursoutien totalàl'actiondeleurministre ÉricBessonquiaconfirmélanouvellele16décembre.FrédéricLefebvre,porte-parole del'UMP,aaajouté:«*Qui pourraitcomprendrequedes Afghansdanslaforcedel'âge*

n'assumentpasleurdevoir etéchappentàlaformationque, notamment,lesforcesfrançaises leurproposentpourdéfendre leurproprelibertédansleur pays?» Quelcynisme,quand onsaitquetroismillions d'Afghansontdéjàfuileur paysenguerre,pouréchapper auxmassacres.Cesneuf expulsésavaientfuileurprovincedeKunduzrégulièrementbombardéparla coalitiononveutlesyrenvoyer.

Quedeviennentlesexpulsésaprèsleurreconduiteen Afghanistan?Legouvernement'senmoquecarlapeau descesréfugiésneluisertqu'à essayerdecapterlesvoix d'extrême droite.

Louis BASTILLE

• Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre (Nord)

C'est Noël pour les grandes entreprises

L'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, regroupant les communes situées entre Jeumont et

Aulnoye-Aymeries, dans le département du Nord, dirigée par le PS après l'avoir été par le PCF, vient d'accorder une subvention de 750 000 euros à Areva.

Cen'estpourtantpasunesociétéauborddela faillite. Areva, un desspécialistesmondiauxdel'énergie nucléaire,a fait589millionsd'eurosde profitsen2008etsetargued'avoir pour42milliardsd'eurosde commandespourlesannéesqui viennent.Legroupeconstruitentretientdescentralesnucléairespartoutdanslemonde, fabriqueetretraitelecombustible, extraitettransportel'uranium...etprojettedesinvestissementsàMaubeugeetàJeu-

mont.Excellentprétextepour demander,etobtenir sanscoup férir,unepetiteenveloppe auprès des pouvoirs publics.

Pourexpliquerseslargesses, l'agglomérationmetenant800 emplois créésou maintenus. Maisceregroupermentde communes,mêmes'illevoulait,n'a aucunpouvoirsurunentreprise commeAreva,etcertainement pasceluidel'obligeràmaintenir ouàdévelopperlesemplois.

Ainsidanslesdernières années,toujoursauprêtextede maintenirl'emploi,l'agglomérationaverséunmillion d'eurosàMCA,plustroismillionspouraménagerunezone industrielleauxsous-traitants de cette usinedugroupe Renault.Maislespatronsde l'automobilesontquand même débarrassésdecentaines, voire demilliersd'intérimaires danslaSambre.Lacommu-

nautédecommunesaaussi «aidé»desfilialesdetrusts multinationauxcommeNexans (500000euros),Glaverbel (deuxmillionsd'euros)et ThyssenKrupp(250000euros) quicesderniersmoisontsoit licenciésouannoncésdes licenciements.

Lesélusdel'agglomération MaubeugeVal-de-Sambrepensentpeut-être défendreainsiles emploisdestravailleurs.Mais unevéritabledéfensedes emploisdevraitcommencerpar l'interdictiondeslicenciements, particulièrementdanscesgrandes entreprisesassisessurdes profitscolossaux,présentset passés.

Correspondant LO

• Agriculteurs

Deuxième année de baisse des revenus

D'après les statistiques publiées le 14 décembre par le ministère de l'Agriculture, le revenu moyen annuel d'un paysan s'établirait cette année à 14 500 euros, subventions comprises. Soit une baisse de 34 %, suivant la baisse de 20 % de l'année précédente.

Cepaysanmoyen,qui gagneraitunpeuplusquelesmicsursapropriétéfamiliale, n'existequedanslesstatistiques.Danslaréalité,ilyaautant dedifférenceentreunpetitproducteurdelaitetungros céréalier,oulepropriétaire d'un grandcruclassé,qu'entreun artisanmaçonetlegroupe Vinci.Labaissecontinuedu reventmoyenindiquedonc

qu'ungrandnombredepets paysanssontétranglésetauborddela faillite.Quellesquesoientladisparitédessituations etdesproductions,lacomplexitédel'attributiondessubventions,descréditsetdes aides,etnonobstantlesdiscours deSarkozyetautressur «*la paysanneriefrançaiseéternelle*», lespetitsagriculteurssubissent lesortdetouslespetitsentre-

preneursentempsdecrise:ils trinquent.Au-delàdesfluctuations,lesprixqu'ilsobtiennent pourleursproduitsonttendanceàbaisser,ceuxqu'ils payentpourleursfournitures ont,eux,tendanceàaugmenter etlessubventionsdestinéesà l'agriculture,dontlaplus grandepartiestcaptéeparles plusgrossesexploitations,ne résolvent pas leurs problèmes.

Pourl'instant,lamajorité d'entreuxsonttoujourspropriétairesdeleurexploitation, deleurmaterieletdeleurcheptel...mais aussideladettequi leurapermises'installerde

travailler.Jusqu'àquand?À partirdequeldegré d'endettementlesbanquescommencent-ellesàsepayerurlabête etàexproprierleursdébiteurs, leslaissant sansmêmeune indemnité de chômage?

Lespetits paysansnepeuventpascomptersurlaman suétudedesbanquiers.Pasplus qu'ilsnepeuventespérerqueles centralesd'achatdesgrandes enseignescommercialesetles trustsdel'agro-alimentaireleur payentautre chose que le minimum. Ils ne peuvent pas attendrenonplusquelesmarchands'alimentspourbétail,

d'engrais,desemences,de matérielagricole,quisonttous degrandsgroupescapitalistes, leurfassentdescadeaux.Le gouvernementnonplusneferar rienpoureux,carilconsacre touteslesressourcesdel'Étatà subventionnerlesgrandsgroupes financiers et industriels.

Silasituationactuellese prolonge,c'estainsiunnombrecroissantdepets paysansqui serontconduitsàlafailite.Au scandaledestravailleurssalariés licenciésdeleursbusiness'ajoute ainsiceluidestravailleursdela terre,aufondlicenciésex aussi.Toutcelapourquele

• Les associations caritatives et la crise

La misère déborde

Les Restos du cœur, qui ont distribué 100 millions de repas à 800 000 personnes l'hiver dernier, ont enregistré une hausse de 8 % des inscriptions lors de la première semaine de leur campagne 2009, lancée le 30 novembre. De leur côté, le Secours populaire et le Secours catholique connaissent une augmentation du nombre de familles sollicitant une aide, de 20 % pour le

premier et de 24 % pour le second.

Avec la crise, les associations caritatives font face à une affluence record, de la part de personnes sans emploi mais également de travailleurs ayant un salaire qui ne leur permet pas de vivre. Les bénévoles qui aident ces associations constatent une précarité grandissante et une plus forte urgence sociale.

Et on ne compte plus ceux

qui, ne pouvant pas ou plus payer les loyers demandés, se retrouvent à la rue. Leur situation s'est encore aggravée avec l'arrivée de la vague de grand froid. L'an dernier, 320 sans-domicile-fixe avaient trouvé la mort, et cette année encore nombre d'entre eux risquent de mourir dans la rue. Car malgré les promesses du gouvernement, les capacités

d'accueil d'urgence des SDF n'ont guère évolué. Et ce ne sont pas les quelques gymnases transformés en dortoirs pour accueillir des sans-abri, seulement la nuit, qui peuvent résoudre le problème.

À ce propos, la Fondation Abbé-Pierre rappelle que ceux qui dorment dans la rue ne sont que la partie visible de tous ceux qui n'ont pas un

logement décent pour vivre. En effet, quelque 900 000 personnes vivent dans des caves, des voitures, des cabanes ou des garages.

Face à cette situation, il faudrait une construction accélérée de logements sociaux. Mais le gouvernement a d'autres priorités que de lutter contre la misère !

Roger MEYNIER



File d'attente à l'ouverture du resto du cœur de Grigny, en banlieue parisienne.

• L'affaire des fichiers de HSBC

Ce que cache le secret bancaire

Il aura fallu qu'un informaticien, Hervé Falciani, travaillant dans la filiale suisse de la banque anglaise HSBC, quitte son employeur en emportant des fichiers pour que la justice française ait les moyens d'enquêter sur des affaires de transferts d'argent illégaux échappant au fisc.

Les fichiers en question donneraient accès à 130 000 noms, parmi lesquels ceux de personnes et de sociétés françaises qui ont ouvert quatre mille comptes pour des sommes correspondant à six milliards d'euros. En fait « il ne s'agit pas d'une simple liste de noms, mais d'un système complexe comportant des clés de cryptage », a précisé le procureur Éric de Montgolfier. Le nombre exact de clients de la filiale de Genève de la banque – sans même parler de leur nom – est qualifié de « *secret absolu* », alors que le montant total des dépôts est estimé à 180 milliards de dollars (124 milliards d'euros).

Les banques interdisent à leurs salariés de divulguer les informations qu'ils sont amenés à connaître. Et quand un ex-employé s'affranchit des règles, la banque le traite de voleur, la police genevoise l'interpelle, un procureur suisse saisit la justice française pour « soustraction de données ». Cet employé étant parti en France, des gendarmes français sont venus perquisitionner chez lui, et il faut croire que de telles informations dérangent puisque l'un des

gendarmes-enquêteurs a déclaré que sa vie était en danger.

Cela n'empêche pas les dirigeants de HSBC de minimiser les choses, déclarant que ce « vol » de données, qui remonte à deux ans, concernerait « *moins de dix clients* ». Elle avoue cependant recevoir « *des centaines de coups de fil de clients affolés* ». Comme quoi le secret bancaire revêt de l'importance pour ces clients fortunés qui, ordinairement, délèguent la gestion de leurs affaires à des conseillers financiers et fiscaux, au fait des placements les plus profitables du moment, avec les transferts de fonds, légaux ou non, qu'ils impliquent.

Mais justement, interrogé à la télévision, Hervé Falciani s'est expliqué en disant qu'il avait été choqué de voir des sommes pharamineuses ainsi dissimulées sur des comptes secrets. Et son geste montre que les employés de banque, s'ils n'étaient pas contraints au secret, seraient particulièrement bien placés pour mettre au jour des transactions financières qui échappent pour le moment à tout contrôle, même si elles mettent en danger l'économie mondiale, même si elles correspondent à de l'argent sale ou à de l'évasion fiscale.

Face à la crise, le contrôle des travailleurs sur l'économie est une nécessité, et il pourrait commencer par le contrôle des employés de banque sur les transactions financières, avec l'abolition du secret commercial et bancaire.

Jean SANDAY

• Prix du gaz

En hausse... comme le reste

Avec inconscience ou humour involontaire un porte-parole du ministère de l'Écologie a annoncé « *qu'au 1^{er} janvier 2010 les prix du gaz n'évoluent pas* ». Ces prix « qui n'évoluent pas » vont quand même grimper de 7,6 % par rapport à l'actuel prix hors taxes et cela à cause de la taxe carbone qui va entrer en vigueur.

Ladite taxe va peser également sur le fuel et sur les carburants.

Le gouvernement a promis de compenser cette taxe pour certains ménages, par des chèques ou des réductions d'impôts. Pour le moment, on ne sait ni qui, ni quand, ni comment.

Ce qu'on sait, de toute façon, c'est que les citoyens

ordinaires qui se chauffent au gaz (ou au fuel) et roulent avec du carburant vont payer davantage qu'ils ne seront remboursés.

On ignore s'il y aura moins de rejet de carbone, mais ce qui est sûr c'est qu'il y aura davantage de rejet de l'argent de la population vers les caisses de l'État.

A. V.

Opération pièces jaunes chez Robert Peugeot

Parfois, on se demande si les grands bourgeois ne font pas des efforts pour ressembler à leurs caricatures : lorsqu'on dit que les capitalistes dorment sur des sacs d'or, en général, c'est en principe une image. Eh bien, pas toujours !

On a ainsi appris, au détour d'un fait divers relaté par la presse, que l'un des propriétaires du groupe PSA Peugeot Citroën, Robert Peugeot, a été victime d'un cambriolage dans un de ses appartements, et s'est fait dérober 500 000 euros en pièces et en lingots d'or. Accessoirement, les monte-en-l'air ont aussi embarqué quelques montres, Rolex et Cartier. Car selon les critères du publicitaire Jacques Séguéla, Robert Peugeot n'a pas « raté sa vie » : il a

– ou avait – non pas une, mais toute une collection de Rolex !

On se demande en passant pourquoi le sieur Peugeot gardait son or à domicile, dans un coffre-fort aménagé dans sa salle de bains. N'aurait-il pas confiance dans la solidité du système bancaire, voire dans celle des actions de son propre groupe ? Se gardait-il un peu d'argent de poche disponible sans être obligé de passer au guichet à billets, ou bien une petite réserve au cas où les rouges prendraient brutalement le pouvoir et l'exproprieraient de ses usines ? Ou tout simplement aime-t-il, quand il prend son bain, contempler son petit tas d'or ?

En tout cas, ce genre d'affaires nous éclaire aussi sur le mode de vie de ces grands bourgeois : outre les lingots et les

Rolex, l'article du *Parisien* qui a révélé l'affaire décrit l'appartement de 450 m², évidemment dans le XVI^e arrondissement de Paris, et le faible de Robert Peugeot pour les chasses en Afrique et les Ferrari.

Pendant ce temps, sur les chaînes de PSA, la moindre seconde de temps mort est considérée comme une catastrophe et des ouvriers de plus de 55 ans finissent de se ruiner la santé. Il faut bien qu'il y en ait qui travaillent pour payer les lingots d'or de Robert Peugeot et des autres parasites de son genre. Car ce qui a été volé n'est bien sûr qu'une goutte d'eau dans la fortune de Robert Peugeot et de sa famille, estimée cette année à quelque 1,70 milliard d'euros.

Pierre VANDRILLE

• Sommet de Copenhague

Marché des permis à polluer

Les États au service des capitalistes pollueurs

L'un des enjeux du sommet de Copenhague est l'extension aux États-Unis et à la Chine du « marché carbone », encore appelé marché des « quotas d'émission de CO₂ », des « permis d'émission de CO₂ », ou, plus justement, des « permis à polluer ».

Pour l'instant, les discussions sont au point mort car les États-Unis se refusent à rentrer dans ce marché, n'acceptant toujours pas de mesure contraignante sur le plan écologique et ils pourraient être suivis par la Chine.

Ce nouveau système boursier est essentiellement cantonné à l'Europe pour le moment, concernant environ 12 000 entreprises et 45 % des émissions de CO₂. Dans ce système, chaque participant, État ou entreprise, se voit attribuer une certaine quantité de quotas d'émission de CO₂ par an (en tonnes de CO₂), mesurant la quantité de CO₂ qu'il a le droit d'émettre chaque année. S'il dépasse cette quantité, il devra

acheter sur le « marché carbone » les quotas manquants ; si au contraire, il émet moins de CO₂ que ce qui a été autorisé, il pourra revendre les quotas en surplus sur ce même marché, selon un cours de la tonne de CO₂ fixé par le jeu de l'offre et la demande.

Soumettre à la loi du marché, et donc à la spéculation, le droit à polluer des industriels, voilà qui est bien à l'image de ce monde capitaliste où tout s'achète et tout se vend... L'intention affichée de ce marché des quotas se voulait vertueuse : ce devait être un moyen d'inciter les entreprises à investir dans des installations moins polluantes. Mais cela n'est efficace que si le cours du quota d'émission de CO₂ est suffisamment élevé pour que les capitalistes jugent plus rentable d'investir pour moderniser leurs installations que d'acheter des permis à polluer.

Or, depuis 2005, date de la création de ce marché au niveau européen, le cours du quota d'émission n'a jamais vraiment

décollé. Aujourd'hui, il ne dépasse pas les 15 euros pour une tonne de CO₂. La raison de cet échec ? Les multiples avantages et dérogations accordés par les États à leurs industriels respectifs.

Le calcul des quotas d'émission de chaque entreprise polluante a au départ été largement surestimé, à tel point que les premières années, la plupart des industriels ont émis moins de CO₂ que ce qui leur avait été

accordé. Les plus grands pollueurs, comme ceux de l'industrie pétrochimique par exemple, ont même empoché des millions de bénéficiaires en revendant les permis à polluer ainsi économisés !

Les industriels ont ensuite bénéficié du mécanisme de développement propre (MDP) : en investissant dans un projet industriel « écologique » dans un pays du Sud, un capitaliste se voit attribuer

de nouveaux quotas d'émission pour ses propres industries dans son pays d'origine, correspondant aux tonnes de gaz à effet de serre qui seront économisées dans ses nouvelles installations. Le bilan de ces projets MDP est édifiant : très peu d'entre eux concernant les pays les plus pauvres, beaucoup sont très vaguement « propres » et de toute façon, moins de la moitié ont effectivement démarré !

Ainsi le « marché carbone » n'a pas décollé et ne s'est donc pas révélé particulièrement intéressant jusqu'à présent pour les spéculateurs en quête de bons placements. Mais il n'a pas non plus permis de limiter la pollution due aux industries européennes car la priorité pour les États n'est pas la même s'il y va de l'avenir de la planète : elle est d'abord de servir au mieux les intérêts de leurs capitalistes respectifs.

Nouveau cadeau en perspective

Depuis 2005, les permis à polluer sont attribués gratuitement aux entreprises, mais avec le « paquet climat énergie » adopté par l'Union européenne en 2008, cela devrait bientôt changer... Les permis à polluer devraient devenir payants et être vendus aux enchères à partir de 2013. Mais c'est sans compter la sollicitude des États européens pour leurs capitalistes. Ils ont

prévu d'exonérer toutes les entreprises à qui cette mesure coûterait trop cher ainsi que toutes celles qui sont fortement soumises à la concurrence internationale. En conséquence, ce ne sont pas moins de... 90 % des entreprises industrielles européennes qui devraient être ainsi exonérées jusqu'en 2027. Ça leur laisse le temps de continuer à polluer.

V.F.

Valérie FONTAINE

• Gaspillage de nourriture

Quand les puissants font la morale au peuple

Que ce soit par suite de la crise économique ou pour des raisons démographiques ou climatiques, les risques de pénurie alimentaire sont à nouveau d'actualité. Et toute une campagne semble en cours pour en rejeter la responsabilité sur la population.

Les chiffres avancés sont inquiétants. Selon une étude du service de santé américain, la population des pays riches gaspillerait 40 % de la nourriture disponible. Cela irait, selon cette enquête, des poissons jetés parce que trop petits ou hors quotas, aux fruits non calibrés, aux récoltes trop abondantes de fruits et légumes détruites pour maintenir les prix élevés, aux produits périmés, enfin et surtout aux denrées qui finissent à la poubelle familiale parce qu'on les a achetées ou cuisinées en trop grande quantité et qu'on n'a pu les consommer à temps. Des denrées si disparates que leur addi-

tion n'a aucune signification.

Quant aux pays pauvres, selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), la production alimentaire y subirait des pertes considérables « dues à de mauvaises conditions de récolte, de transport, de stockage, et à une formation insuffisante sur les méthodes de conservation des aliments », sans nous dire s'il s'agit là des produits destinés au marché mondial ou de l'agriculture vivrière.

Mais cette manie de faire porter la responsabilité de la sous-alimentation, qui touche des centaines de millions d'êtres humains, à ceux qui ont tout de même la possibilité de manger à leur faim est indécente. Car les responsables de la catastrophe alimentaire qui frappe les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine sont les groupes capitalistes et l'organisation de l'économie capitaliste qui, dans leur course



Il est plus facile d'accuser producteurs et consommateurs de gaspillage que de s'en prendre aux capitalistes.

aux profits, utilisent pour tout autre chose des terres qui pourraient porter des cultures vivrières. Comme au Brésil où l'on plante des kilomètres carrés de canne à sucre pour pro-

duire du carburant, au détriment des cultures vivrières.

La grande gaspilleuse des ressources de la planète, c'est la bourgeoisie, pour qui les produits de la terre ne sont pas de la

nourriture mais des sources de profit. Alors oui, pour nourrir toute l'humanité à sa faim, c'est ce gaspillage-là auquel il faudra mettre fin.

Vincent GELAS

• Italie

Des dirigeants d'Eternit jugés pour la mort de milliers de personnes

À Turin, en Italie, vient de s'ouvrir le procès de deux hauts dirigeants du groupe Eternit, spécialisé dans le traitement de l'amiante : le baron belge Louis de Cartier de Marchienne et le milliardaire suisse Stephan Schmidheiny. Ils sont accusés de « désastre sanitaire » ayant causé la mort de plus de 2 000 personnes, ouvriers et habitants des villes voisines des quatre usines italiennes. Des centaines d'autres personnes, contaminées, sont toujours en sursis. Eternit a cessé ses activités en 1986, mais l'amiante n'a été interdit en Italie qu'en 1992 (et en 1997 en France).

Ce procès est l'aboutissement du combat mené sans relâche depuis plus de vingt ans par les victimes ou leurs familles pour que les vrais responsables soient jugés par un tribunal pénal – ce que réclame pour la France l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva). Près de 3 000 victimes d'Eternit se sont portées partie civile.

Présente dans 72 pays, la multinationale Eternit a contaminé des salariés et des habitants sur toute la planète, relève le bulletin de l'Andeva. Elle possédait quatre usines en Italie, deux dans le nord, une à Reggio Emilia et une près de Naples. La plus grande mine d'amiante d'Europe est située à 20 km de Turin, et dans la région s'étaient installées diverses industries fabriquant des produits à base d'amiante. L'usine Eternit de Casale Monferrato, à une centaine de kilomètres de Turin, a pollué toute la région, comme l'ont fait les autres usines du groupe. Son site reste pollué, des années après sa fermeture.

Les témoignages des victimes sont accablants. Les trains transportant l'amiante depuis la mine traversaient cette ville de 50 000 habitants, en y disséminant les poussières. De plus, Eternit distribuait gratuitement les déchets amiantés, qui ont servi à empierrer les ruelles de la ville ainsi que des villes avoisinantes. Du fibrociment défectueux a aussi servi à construire des maisons pour les ouvriers ou les habitants. Quand ceux-ci, avertis du danger, ont voulu s'en débarrasser, vu le prix exorbitant demandé par les entreprises spécialisées, des décharges sauvages sont apparues le long des routes. Jusqu'à

ce que municipalité, région et État décident de prendre les frais en charge, en se retournant ensuite contre Eternit.

Les ouvriers, directement en contact avec la poussière d'amiante, ont payé le plus lourd tribut pour que s'enrichissent les actionnaires d'Eternit. Bien que le risque de mésothéliome, cancer de la plèvre lié à l'inhalation de poussière d'amiante, ait été connu depuis des décennies, aucune mesure de protection des ouvriers n'avait été prise dans les quatre usines italiennes d'Eternit : aucune information sur les risques ni de visite médicale, pas de protection individuelle, pas de système d'aspiration des poussières, pas de ventilation des locaux, etc. De plus, les ouvriers rapportaient chez eux leurs bleus de travail pour les laver, exposant ainsi leurs proches à la poussière mortelle.

Encore maintenant, à Casale Monferrato, une cinquantaine de personnes meurent chaque année de mésothéliome, dont les deux tiers n'ont jamais travaillé à l'usine. Et ce n'est pas fini, puisque le « pic » de décès dus à l'amiante est prévu pour 2020.

De nombreuses délégations de travailleurs de différents pays victimes d'Eternit sont venues à l'ouverture du procès. Pour une fois, ce ne sont pas les lampistes qui sont jugés, mais les vrais responsables de ce drame humain. Mais il a fallu l'acharnement des victimes, appuyées pour une fois par la détermination d'un procureur, pour qu'il ait lieu... plus de vingt ans après le dépôt des premières plaintes.

Marianne LAMIRAL

• Italie

12 décembre 1969

Le « massacre d'État » de Piazza Fontana

Il n'a pas fallu longtemps aux partisans de Berlusconi, peu après que le 13 décembre celui-ci a été blessé au sortir d'un de ses meetings à Milan par un homme présenté comme un déséquilibré, pour accuser la gauche en général d'être responsable d'un « climat de violence politique » qui aurait armé la main de l'agresseur. Les dirigeants des partis d'opposition sont ainsi sommés de cesser leurs critiques à Berlusconi sous peine d'être pratiquement accusés de complicités terroristes !



Coincidence des dates, la veille même, le 12 décembre, des manifestants avaient commémoré à Milan l'attentat qui, il y a quarante ans, avait marqué le début de ce que l'on allait appeler la « stratégie de la tension » émanant, non certes de la gauche, mais de l'État et de la droite italienne... et d'une certaine façon de ceux qui, avec Berlusconi, sont au pouvoir aujourd'hui.

En effet, le 12 décembre 1969 en fin d'après-midi, la Banque de l'Agriculture, Piazza Fontana en plein centre de Milan, était secouée par une violente explosion. Dans les décombres, là où quelques instants auparavant se pressait la clientèle, on relevait seize morts et 88 blessés. Cet attentat aveugle, évidemment organisé à une heure de forte affluence de façon à faire le plus possible de victimes, intervenait dans un climat politique et social tendu. Depuis des semaines l'Italie vivait à l'heure de « l'automne chaud ». Dans tout le pays, toutes les catégories de travailleurs s'étaient mobilisées pour mettre à l'ordre du jour les revendications ouvrières : salaires, conditions de travail, horaires, régime interne des entreprises ; toutes les exigences des travailleurs, bien trop longtemps contenues, étaient mises sur la table à travers des grèves et des manifestations que les directions syndicales elles-mêmes avaient bien du mal à garder sous leur contrôle.

En ce mois de décembre, cette saison de luttes se concluait, au moins provisoirement. Dans la plupart des catégories, des conventions collectives étaient signées, marquant de réels progrès pour les travailleurs. Mais patrons et gouvernants ne pouvaient qu'être inquiets pour les suites d'un mouvement qui avait été une véritable explosion sociale. Dans ces circonstances, l'explo-

sion de Piazza Fontana, en alourdissant considérablement le climat, allait leur rendre service.

De fait, dans les heures qui suivirent, la police de Milan dirigeait ses investigations dans une seule direction : celle des groupes anarchistes. Bien qu'aucun élément précédent n'ait indiqué que ceux-ci aient envisagé une politique d'attentats à la bombe, une dizaine d'arrestations étaient effectuées parmi eux. Le gouvernement et une grande partie de la presse s'empressaient de les accuser de l'attentat et, au-delà, d'incriminer plus largement la gauche, les syndicats, les travailleurs grévistes pour le climat de tension existant dans le pays. Un militant anarchiste, le cheminot Giuseppe Pinelli, était arrêté et interrogé trois jours durant dans les bureaux de la Questure (la préfecture de police) de Milan. Au troisième jour, Pinelli mourait en tombant d'une fenêtre du cinquième étage dans la cour de la Questure, la police affirmant qu'il s'agissait d'un suicide. Parallèlement, suite au témoignage d'un chauffeur de taxi, un autre militant anarchiste, Pietro Valpreda, était accusé d'avoir déposé la bombe et inculpé.

Pourtant, dès les premiers jours suivant l'attentat, une piste se dessinait menant vers des groupes d'extrême droite ayant bénéficié de l'appui des services secrets de l'État. Mais il fallut trois ans pour que, en 1972, des magistrats milanais puissent reprendre l'enquête en incriminant notamment deux militants fascistes, Franco Freda et Giovanni Ventura. Ils tentaient aussi, au-delà de ces deux exécutants, de remonter la piste vers les services secrets,

notoirement liés à l'extrême droite, et les dirigeants politiques qui les avaient couverts. Aussi en 1974 l'instruction était-elle retirée à ces magistrats trop curieux et transférée loin de là, à Catanzaro dans le Sud « pour motifs d'ordre public ». Bien d'autres épisodes judiciaires allaient se succéder encore, au terme desquels Valpreda allait être libéré... sans que Freda et Ventura soient reconnus responsables de l'attentat. C'est finalement en 2005 que la Cour de cassation a classé définitivement l'affaire : l'attentat de Piazza Fontana n'avait donc pas de coupable.

Pendant des années cependant, dans les manifestations, les militants de gauche ont proclamé leur conviction que « le massacre était d'État » (la strage è di Stato). Ils l'ont fait encore cette année à l'occasion de la commémoration de l'attentat de Piazza Fontana. Celui-ci, comme celui de la gare de Bologne en 1980, l'affaire de la loge P2 et d'autres, a montré en effet que des dirigeants politiques, appuyés sur les services secrets et collaborant avec des militants d'extrême droite, se sont entendus pour mettre en place cette « stratégie de la tension ». En organisant ou en couvrant des attentats, il s'agissait de chercher à criminaliser la gauche et le mouvement ouvrier et d'effrayer l'électorat. Sans que la lumière soit jamais vraiment faite sur ces sombres dessous de l'État italien.

André FRY

• Israël -Palestine

Les Palestiniens chassés de Jérusalem-Est

Des heurts se produisent quotidiennement à Jérusalem-Est, où des familles palestiniennes tentent de résister aux expulsions dont elles sont victimes de la part des colons israéliens, protégés par la police et l'armée.

Un récent rapport des missions diplomatiques de l'Union européenne à Jérusalem destiné, paraît-il, à rester secret, fait le bilan de cette politique israélienne vis-à-vis des habitants palestiniens de la ville. Il estime que 30 % d'entre eux ont, de fait, déjà été expulsés.

Le gouvernement israélien et la municipalité de Jérusalem poursuivent jour après jour une entreprise visant à chasser les 250 000 habitants arabes qui restent à Jérusalem-Est, par ailleurs peuplée d'autant d'Israéliens juifs. Netanyahu et la

Mairie soutiennent clairement l'activité de deux organisations d'extrême droite, Ateret Cohanim et Elad, qui achètent des maisons dans les quartiers palestiniens de la ville pour y augmenter le nombre de colonies juives. Ces groupes jettent leur dévolu sur des maisons situées à des endroits stratégiques, qui sont saisies et démolies ; d'autres sont reprises pour avoir « appartenu à des Juifs ». Mais, comme le disent certaines familles palestiniennes expulsées, « qu'on nous rende nos maisons de Jaffa, Haïfa ou Jérusalem-Ouest », sans aucun soutien, on s'en doute, des tribunaux israéliens saisis par les moins pauvres.

Dans certains quartiers, c'est la surpopulation et la pénurie de logement qui règnent. Ainsi, dans le faubourg populaire de Silouan, où vivent plus de



La vieille ville de Jérusalem.

30 000 habitants, pour la plupart palestiniens, les habitants n'ont reçu depuis 1967 que vingt permis de construire. Avec pour conséquence que la majorité des habitations ont été construites sans permis et sont donc en première ligne sur la liste des démolitions à venir. Des terrains publics, destinés à des jardins ou à des équipements collectifs, ont été privatisés et remis à l'organisation de colonisation Elad. « Dans ce secteur, 88 immeubles d'habitation du quartier Al Bustan sont ainsi

menacés de démolition pour permettre l'aménagement du parc archéologique de loisirs de la Vallée des rois, autour de la Vieille ville », précise le rapport de l'Union européenne.

Une partie de ces immeubles fait déjà l'objet d'ordres de démolition. « S'ils sont rasés, 1500 Palestiniens se retrouveront sans abri », ajoute le texte. « Alors que les Palestiniens de Jérusalem-Est représentent 35 % de la population de Jérusalem, constate-t-il encore, seulement 5 à 10 % du budget municipal est

dépensé dans les secteurs palestiniens, qui sont caractérisés par des chaussées défoncées, peu ou pas de nettoyage des rues et des égouts en mauvais état ».

Ainsi, dans l'indifférence générale, ou même avec la complicité des puissances occidentales, le régime israélien continue à expulser les Palestiniens d'un territoire que son armée occupe au mépris de toutes les résolutions internationales et de tous les prétendus « processus de paix ».

Viviane LAFONT

• Tunisie

La répression continue

Khemais Chamhari, militant des droits de l'homme et opposant de longue date au régime dictatorial tunisien – il a séjourné en prison aussi bien sous Bourguiba que sous Ben Ali – a été bloqué par la police alors qu'il se rendait au siège du parti d'opposition Ettajdid. Une réunion y était prévue... concernant les entraves à la liberté d'expression et d'information.

En effet, à la suite de l'aggravation des mesures répressives lors de la récente réélection de Ben Ali, une centaine d'opposants, parmi lesquels des journalistes, ont lancé le 10 décembre un « comité national de défense de la liberté d'expression et d'information » dénonçant « une grave détérioration » et « une mainmise du pouvoir » sur l'information. Les autorités ont réagi par un démenti, nié toute entrave à la liberté de la presse et affirmé que ce comité était illégal, ce qui leur permet d'empêcher ses membres de se réunir.

À travers leur comité, les opposants signataires visent à

faire « libérer les journalistes emprisonnés » et dénoncent les « emprisonnements, agressions, poursuites contre les journaux, saisies et entraves à leur publication et à leur distribution ». Khemais Chamhari a vu immédiatement couper son téléphone et sa connexion internet. Les poursuites, passages à tabac et menaces contre la famille continuent également à l'encontre de Hama Hammami, porte-parole du PCOT, le Parti communiste des ouvriers de Tunisie, depuis son appel au boycott des élections sur les chaînes Al-Jazeera et France 24.

Par ailleurs, le journaliste Taoufik Ben Brik est toujours détenu, depuis le 29 octobre, à la prison Mornarguia, à 30 kilomètres de Tunis.

Même si Bernard Kouchner aurait officieusement émis, à propos de ce dernier, une vague protestation, le chef de l'État tunisien reste le grand ami des dirigeants et des capitalistes français.

V.L.

• Gabon et Niger

Des travailleurs sacrifiés par Areva

Un documentaire télévisé vient de montrer ce qu'a été et ce qu'est l'exploitation minière de l'uranium, par Areva, au Gabon et au Niger. Le constat est accablant.

Au Gabon, des mines ont été exploitées durant quarante ans, de 1958 à 1999, par la Comuf, une filiale d'Areva. Lorsque les enquêteurs y reviennent aujourd'hui avec des compteurs pour mesurer la radioactivité, ils sont épouvantés par les doses plusieurs fois supérieures à la normale, qui restent dans les environs. Pas seulement dans les anciennes mines, aujourd'hui condamnées et transformées en lacs, mais dans tout le voisinage. Les femmes vont laver le manioc dans des mares radioactives. Pire que tout peut-être, les maisons de ce qui a fini par devenir une petite ville de 7 000 habitants ont été construites avec des minéraux récupérés sur les terrains miniers, et les maisons sont radioactives. Certains bâtiments publics également, ainsi qu'une digue sur une rivière...

Bref, il s'agit d'une véritable entreprise d'assassinat, les anciens mineurs malades et qui meurent, souvent de cancer,

sont légion. D'ex-cadres européens expatriés en Afrique ont, eux aussi, été victimes de cette mine.

Ce qui reste aujourd'hui, on peut le constater, mais les anciens salariés de la Comuf expliquent qu'ils travaillaient sans aucune protection et sans aucune mise en garde sur les dangers de la radioactivité. Ils étaient juste bons pour crever quelques années après leur travail... Et jamais les mineurs ni leurs familles n'ont reçu la moindre aide de la Comuf, aujourd'hui disparue, ni d'Areva qui, elle, existe toujours.

Le documentaire montrait aussi les mines d'uranium d'Areva au Niger. Une mine nouvelle va être ouverte à Imouraren dont les dirigeants nous expliquent que, cette fois, pour celle-ci, toutes les précautions seront prises. C'est évidemment à voir : le documentaire mentionnait un cadre français qui venait déjà de mourir d'un cancer et surtout les mines exploitées depuis 1968 à Arlit, une autre ville du Niger, donnent lieu à la même pollution radioactive que l'on constate aujourd'hui au Gabon.

Ce que l'émission ne disait pas, c'est d'ailleurs qu'Areva projette de reprendre l'exploitation de l'uranium au Gabon. Une délégation d'Areva, conduite par la patronne, Anne Lauvergeon, vient de rencontrer le nouveau chef d'État gabonais, Bongo Odimba (fils d'Omar Bongo) qui s'est montré enthousiasmé par ces projets.

Pour faire bonne mesure, Areva annonce la mise en place d'un « observatoire de santé » pour « regarder effectivement s'il y a des problèmes ou non ».

Des problèmes, il y en a, cela crève les yeux. Cinquante ans après l'ouverture de la mine, dix ans après sa fermeture, il y aura peut-être des plaintes en justice qui risquent de traîner des années, d'autant que l'État gabonais ne voudra faire nulle peine aux intérêts français. Peut-être certaines victimes recevront quelques indemnités. Mais qui reconstruira les maisons et même l'ensemble de la ville ? Et personne ne fera revenir tous ceux qui sont morts ou qui vont mourir.

André VICTOR

• Clermont-Ferrand

Grippe A : un système grippé

Pour les habitants de la banlieue sud de Clermont-Ferrand, un des rares centres ouverts pour la vaccination contre la grippe A est situé à Cournon. Il reçoit les candidats au vaccin d'une dizaine de communes. Mais pour y parvenir, c'est une course d'obstacles.

Les habitants de Cournon ont eux-mêmes de la peine à situer le centre, car si son nom, Joseph Gardet, est connu – c'est celui d'un ancien

maire – l'endroit précis par contre est inconnu. En effet, la rue où se trouve ce bâtiment n'avait pas de nom jusqu'à une date très récente. Résultat : personne ne connaît le nom de cette rue qui n'apparaît sur aucun plan ! Et ceux qui ont choisi ce centre n'ont pas jugé utile de faire apposer le moindre fléchage par panneau indicateur !

Quant aux locaux où affluent les gens, ils sont très mal conçus : c'est une grande salle divisée par des cloisons,

où il faut attendre à chaque étape. Il y a bien des chaises, mais pas assez aux moments d'affluence.

Il faut faire la queue pour les papiers à remplir, pour répondre aux diverses secrétaires, pour pouvoir accéder aux salles d'attente précédant le lieu de la piqûre et attendre encore pour recevoir le précieux sésame : le papier tamponné, le fameux certificat de vaccination.

Il fait très chaud dans ces pièces surchargées et les pre-

miers jours, les files d'attente débordaient dans les rues voisines. Comme partout, les horaires d'ouverture, même quelque peu élargis, restent insuffisants.

La préfecture a envoyé des membres des services sociaux pour contrôler la situation. Ils ont reconnu que les locaux sont inadaptés et les places insuffisantes. Mais aucune autre mesure n'a été prise.

Quant au personnel médical mobilisé, il s'agit surtout d'élèves infirmières qui ne sont

pas payées et déplorent le manque de matériel.

Par exemple, des pansements de gaze et du sparadrap manquent totalement, malgré les demandes répétées.

Ce qui se passe à Cournon n'a rien d'exceptionnel. Mais ça n'empêche pas la ministre, Roselyne Bachelot, de claironner dans les médias que les « dysfonctionnements » du début ont disparu et que tout va très bien maintenant.

Correspondant LO

• Centres des impôts

Mobilisés pour la vaccination

Pour la campagne de vaccination, le gouvernement a prévu de solliciter des administrations publiques. Pour assurer le secrétariat, il l'a fait par exemple dans les centres des impôts ou les trésoreries qui, depuis leur fusion, s'appellent Centres des finances publiques.

Dans les premiers jours, ceux qui ont été sollicités l'ont été sur la base du volontariat. Ils ont dû aller dans des centres de vaccination souvent éloignés de leur travail habituel, et

ils ont été parfois en sur-nombre. Puis devant la demande croissante et la surcharge des centres, il y a eu une deuxième vague où le volontariat n'a pas suffi. Ainsi aux impôts, les directions doivent fournir, sur ordre préfectoral, 7 à 8 % des effectifs, ce qui pose pas mal de problèmes dans les services.

Pour cette deuxième vague, les « réquisitionnés » vont dans des centres près de leur travail. Par exemple les agents réquisitionnés de Paris-Nord ont été affectés au centre de la rue Milton dans le 9^e arrondissement.

Pour faire face à l'afflux, les centres ont été ouverts en soirée et le week-end. Une note de la Direction générale des finances publiques indique ouvertement que, « *compte tenu du caractère exceptionnel des réquisitions, il ne sera pas tenu compte des limites applicables à la durée du travail* ». Il s'agit donc d'effectuer plus de 10 heures par jour et de 48 heures par semaine, et ce pendant plusieurs semaines. Certains y vont le week-end.

Comment se fera l'indemnisation ou la récupération ? Cela dépend de la catégorie.

L'indemnisation sera de 14 euros pour les catégories B et C et de 33 euros pour les catégories A comme les inspecteurs, seulement pour les heures effectuées après 18h le week-end. Pour ceux qui veulent récupérer leurs heures, on ne sait pas encore sur quelle base cela pourra se faire et s'il sera possible de le faire.

Dans les services, il n'y a pas d'hostilité à aider à la vaccination. Souvent, là où les volontaires ou les réquisitionnés ne peuvent assurer pour des raisons personnelles, d'autres collègues se proposent. Certains

volontaires n'ont pas été inscrits au début de la pandémie car ils sont sur la liste des agents assurant le « Plan de Continuité d'Activité ». Ils ignoraient jusqu'ici être aussi indispensables !

Par contre, cela souligne encore le manque de personnel chronique et accentue la colère contre le discours anti-fonctionnaires de ce gouvernement qui, depuis des mois, répète que ceux-ci sont trop nombreux.

Correspondant LO

Encore 10 000 emplois supprimés chez ArcelorMittal

Sur les 287 000 emplois que le n°1 mondial de l'acier compte encore dans le monde, la suppression de dix mille d'entre eux est programmée pour 2010.

Il s'agirait pour l'essentiel de postes administratifs : dans les usines, en effet, les attaques ont déjà eu lieu. 39 000 emplois ont déjà été supprimés cette année, l'usine de Gandrange a fermé ses portes, le chômage partiel a touché les ouvriers de Florange et des usines de Belgique et du Luxembourg.

Pourtant la direction du groupe, assise sur son mate-

las de plus de 6 milliards d'euros de profits dégagés en 2008, a annoncé une reprise de l'activité en 2010, du moins pour le second semestre. Mais au nom des nécessités du free cash flow, la trésorerie qui doit être disponible pour spéculer, et que les capitalistes vénèrent comme le veau d'or, leur politique de suppressions d'emplois continue.

Et la Bourse l'a aussitôt saluée : au lendemain de l'annonce, ArcelorMittal s'offrait la meilleure performance du CAC 40 !

V.L.

• Routiers

Après la grève qui n'a pas eu lieu

Le 11 décembre, le secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, a obtenu la signature d'un accord entre un syndicat patronal (TLF, la fédération des entreprises de Transports et Logistique de France) et l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) représentant les salariés routiers qui menaçaient de bloquer les plates-formes alimentaires de la grande distribution à partir du 13 décembre.

Pour obtenir ainsi la signature d'au moins un syndicat patronal, le gouvernement a amorcé la pompe en octroyant 100 millions d'euros de baisse de charges patronales. L'accord prévoit une hausse de 4 % pour les bas salaires, de 2,9 % pour les hauts salaires et de 3,56 % pour tous les personnels sédentaires. Les frais de déplacement sont revalorisés à hauteur de 3 %. Les patrons de

TLF sont également d'accord sur le principe d'une mutuelle dans le cadre de la convention collective du transport routier de marchandises (TRM), mais les conditions précises seront discutées ultérieurement. Les routiers revendiquaient 4 % ainsi que le treizième mois qu'ils n'ont pas obtenu.

L'accord signé par TLF doit faire l'objet d'un avenant conventionnel qui devrait s'appliquer à l'ensemble des entreprises après parution de l'arrêté d'extension en janvier prochain. Des états généraux du transport routier sont annoncés pour 2010, où les patrons du secteur auront ainsi l'occasion de revenir sur les taxes qu'ils contestent, la taxe carbone et celle sur les poids lourds.

TLF, avec ses 10 000 entreprises adhérentes, représente les grandes entreprises regroupant 55 % du parc de camions et deux tiers des salariés (320 000 personnes), qui auront d'autant moins de mal à payer les augmentations

qu'elles restent modestes par rapport à la vie dure que ces patrons imposent aux chauffeurs. En revanche, les trois syndicats patronaux qui ont quitté la négociation (FNTR : Fédération nationale des transports routiers, Unotra : Union nationale des organisations syndicales des transports routiers automobiles et OTRE : Organisation des transports routiers européens) représentent plutôt les petites entreprises du secteur et ne proposaient qu'une augmentation de 1,5 à 2 %.

Il reste à voir maintenant si l'avenant conventionnel et la mutuelle ne seront pas oubliés après les fêtes, de façon que tous les travailleurs du secteur perçoivent effectivement les augmentations. Sans quoi ils seraient obligés de remettre ça.

Jacques FONTENOY

• Hôpital psychiatrique du Vinatier – Bron (Rhône)

Une journée de grève réussie

L'hôpital du Vinatier regroupe 2 000 salariés pour environ 700 lits, un nombre qui a beaucoup baissé. Lorsqu'il était suffisant, les patients étaient accueillis et soignés avant d'être en crise. Aujourd'hui, faute de place, l'hôpital accueille de plus en plus des patients en crise, difficiles à gérer. Les tensions et les violences sont plus fréquentes. C'est une des causes de la dégradation des conditions de travail et c'est pourquoi le personnel réclame l'arrêt des fermetures de lits. Le ras-le-bol contre les mauvaises conditions de travail a été une des raisons de la grève décidée pour le 10 décembre.

Dans les services, les agents n'ont guère le temps de parler, de faire des activités avec les patients. Ils subissent beaucoup de pressions pour les faire sortir au plus vite. La direction a une formule pour cela : le travail en « mode dégradé ».

Il y a même actuellement deux services où des collègues travaillent seuls la nuit.

Alertée par le CHS-CT, la direction s'obstine à nier le risque de danger de leur situation.

Ces conditions de travail usantes pèsent sur la santé et la vie privée à tel point que des jeunes infirmiers sur le point d'être titularisés partent découragés. L'autre raison de

la grève est la remise en cause par la direction d'une prime mensuelle. Le personnel de catégorie C (les plus bas salaires) avait obtenu, lors des grèves de 2002 à l'occasion du passage aux 35 heures, l'assurance que personne ne serait payé en dessous du smic 39 heures. Le nouveau DRH estime que travaillant 35 heures, on doit être payé 35h. Cela peut représenter jusqu'à 150 € en moins sur la paye de ceux qui sont les plus mal payés.

La direction ne pense qu'à faire des économies sur le dos des agents et des patients, s'adaptant à un budget régulièrement revu à la baisse par l'Agence Régionale d'Hospitali-

sation. Un plan de suppressions de trente postes de contractuels est d'ailleurs en cours. Une boîte d'audit, payée 480 000 €, doit venir faire la chasse aux temps morts !

C'est contre tout cela que le personnel a décidé, en assemblée générale, la journée de grève du 10 décembre. Ce jour-là, une quinzaine d'agents se sont retrouvés dès 5 h 30. Se renforçant peu à peu au fil des heures, ce noyau est parti dans les services pour discuter et convaincre les collègues. Avec succès, car à 10 heures, c'est une centaine de personnes, ouvriers, ASH, aides-soignants, infirmiers... qui sont allés interpellé la direction, qui ne

s'attendait pas à une telle manifestation de colère.

Les prises de parole, nombreuses et parfois vives, l'ont aidée à réfléchir puisque, concernant le smic 39 heures, le DRH n'était plus contre et se disait prêt à discuter ! Et pour quelques cas dramatiques de collègues en fin de contrat, des arrangements ont peut-être été trouvés. Même si sur l'essentiel des revendications, rien n'a encore bougé, cette journée a donc été un premier succès. Mais comme rien n'est encore acquis, il a été voté en assemblée de remettre ça le jeudi suivant.

Correspondant LO

• Steelcase – Marlenheim (Bas-Rhin)

Quand c'est fini, ça recommence !

Chez Steelcase, le plan de licenciements annoncé en mars et qui s'est traduit par le départ de vingt-six ouvriers sur 230, dont plusieurs licenciements secs, pour la seule usine de Marlenheim était à peine bouclé que la direction nous a remis une charette d'attaques sur le temps de travail.

Pendant tout le mois de septembre, au retour des congés, le peu de travail inquiétait passablement les ouvriers, qui se demandaient si un autre plan n'allait pas suivre immédiatement. Mais à la mi-octobre, une fois partis les derniers concernés par le plan, comme par miracle la charge de travail a réaugmenté, les jours de chômage partiel ont été remis au magasin des accessoires, des intérimaires sont réapparues et la direction nous propose de travailler les samedis en heures supplémentaires !

Par-dessus le marché, la direction a repris un cycle de négociations qui remettent en cause l'organisation du travail. En s'appuyant sur la réforme de

la législation sur le temps de travail signée par quelques syndicats en 2008, elle prétend supprimer les temps de pause et le temps d'habillage et de déshabillage comme temps de travail effectif. Cela revient à rallonger la durée de chaque équipe de 20 minutes et de faire terminer la journée 40 minutes plus tard que l'horaire actuel.

Par ailleurs elle veut imposer la flexibilité sur l'année avec douze samedis travaillés au volontariat, mais imposés si nécessaire en fonction des besoins de la production. De plus, la direction se réserve le droit d'allonger le temps de travail de deux heures en fin de journée pour les nécessités de la production : ce sont les aléas tels que panne de chaîne, impératif de servir le client, et autres raisons !

Ce projet n'a été accepté ni signé par aucun des syndicats. Et lorsque les délégués sont arrivés dans les usines à Wisches et à Marlenheim, le 8 décembre en expliquant pourquoi c'était inacceptable, les

travailleurs ont réagi immédiatement. Une trentaine de salariés se sont mis en grève à Wisches le jour-même, et le lendemain les travailleurs des deux équipes à Marlenheim, appelés à une réunion d'information le matin et l'après-midi, ont voté l'arrêt de la production pour deux heures comme signe d'avertissement. Le 9 et le 10 décembre la production est sortie au ralenti, les travailleurs considérant ce projet comme un recul de plusieurs années en arrière. C'est inacceptable : aucun salarié de l'usine n'est dupe de ces manigances pour nous faire travailler le plus longtemps possible au moindre coût. La direction a d'ailleurs déclaré sans vergogne que son projet de réorganisation ne devait pas coûter cher à l'entreprise ! Mais nous avons bien compris qu'alors son projet pourrait nous coûter très cher, à nous. Et nous disons NON !

Correspondant LO



Piquet de grève à Steelcase le 16 juillet 2009.

• Administration fiscale

Fusions riment avec suppressions d'emplois

Des agents des Impôts et du Trésor ont fait grève à Paris le 15 décembre, et un rassemblement s'est tenu devant le ministère à Bercy, pour protester contre les 130 suppressions d'emplois à Paris – 2 569 sur toute la France. Ils protestaient aussi contre les restructurations incessantes qui touchent cette administration.

Depuis le 1^{er} avril 2008, la Direction générale des impôts et la Direction générale de la comptabilité publique ont fusionné, remplacées par la Direction générale des finances publiques, la DGFIP. Il ne s'agit pas simplement d'un changement de nom mais de restructurations poursuivant la politique de réductions d'effectifs et la fermeture de petites trésoreries regroupées dans les Centres des finances publiques, ex-centres des Impôts, dans des nouveaux services appelés Service des impôts des particuliers ou SIP.

La DGFIP a organisé de grandes messes au premier trimestre 2009, invitant les agents de tout le pays, par exemple à la salle Gaveau à Paris – pour les convaincre du bien-fondé de cette fusion. Même si les agents n'ont pas été convaincus, cette fusion se fait, avec en plus une réorganisation des services fiscaux territoriaux.

À Paris, il y a à ce jour cinq

directions des services fiscaux avec chacune son service des ressources humaines. La réorganisation vise à les réduire à trois directions fiscales et à une seule direction des ressources humaines. Tout en continuant la politique de réduction d'effectifs dans les services de fiscalité, l'objectif semble être de supprimer également des emplois dans les services des ressources humaines et budgétaires. Ces restructurations obligent nombre d'agents à changer de lieu de travail dans les mois qui viennent.

En mai et juin 2008, de nombreux agents des Impôts étaient mobilisés par la grève, par les manifestations et aussi par le blocage des centres des impôts, en particulier à Paris, contre la loi sur la mobilité des fonctionnaires. L'application de cette loi vise à faire accepter n'importe quel lieu de travail aux agents en cas de réorganisation. Au bout de trois offres refusées, le fonctionnaire peut se retrouver sans salaire.

Les travailleurs des Impôts devront lutter avec les autres employés de l'État pour faire reculer le gouvernement sur une politique qui les touche tous.

Correspondant LO

• RER A – région parisienne

Grève totale

Depuis le jeudi 10 décembre les 550 conducteurs du RER A de la branche RATP (de Marne-la-Vallée ou Boissy-Saint-Léger vers Nanterre ou Saint-Germain-en-Laye) sont en grève à pratiquement 100 %, à l'appel des syndicats CGT, UNSA, SUD, Indépendants, FO et CFTC.

Ils avaient déjà lancé un premier avertissement à la direction le 9 novembre dernier, en débrayant en même temps que les conducteurs du RER B, qui eux ont fait cinq jours de grève au total.

Encouragés par le succès des grévistes de la ligne B, les conducteurs de la ligne A demandent une prime dite pérenne de 120 euros et une prime variable de 30 euros. Cette ligne est une des plus chargées au monde, se vante la direction. Mais cela veut dire une tension permanente pour les conducteurs, pour tenir les horaires, pour éviter tout risque d'accidents voyageurs. En cas d'avaries des matériels, cela se détériore encore plus.

Ce sont ces conditions de travail, qui s'aggravent à cause de l'affluence des voyageurs qui a augmenté ces derniers temps, que les conducteurs veulent voir reconnaître.

Pour le moment la direction campe sur ses positions. Dans un premier temps, elle ne voulait même pas discuter tant que le préavis ne serait pas levé.

• Métro parisien

Non au licenciement !

Les syndicats CGT du métro et FO RATP ont déposé un préavis de grève pour jeudi 17 décembre et pour l'ensemble des agents du métro afin de soutenir Stéphane, un conducteur de la ligne 6 (Nation-Étoile) menacé de révocation. Deux autres syndicats, l'UNSA et les Indépendants, déposaient aussi un préavis le même jour. Une délégation massive au siège de la RATP était prévue avec la participation de soutiens extérieurs à la RATP, dont notre camarade Arlette Laguiller.

En fait, à l'issue des grèves de 2007 concernant le régime des retraites, la direction, suivant en cela le gouvernement qui a voulu criminaliser un certain nombre de faits grévistes, a reproché à des conducteurs d'avoir coupé le courant en



Pour essayer de briser la grève, elle a fait rouler ses cadres à la place des grévistes aux heures de pointe. Bien sûr, ils sont sensés être formés et connaître tout ce qu'il y a à connaître pour conduire un train. Mais il leur manque la pratique... Et d'ailleurs le CHSCT est sur le coup, pour vérifier si les voyageurs ne courent aucun risque. En tout cas, c'est une première à la RATP d'utiliser les cadres comme des jaunes en remplacement de grévistes.

La direction a aussi essayé de mettre en place des bus de remplacement, qui de toute façon sont bien insuffisants pour remplacer un RER. Mais elle n'a pu, comme du côté de Nanterre par exemple, que dégarnir la ligne 304 pour mettre des bus en plus sur la ligne 258 qui longe le RER.

De toute façon, les cadres sont loin de pouvoir faire rouler le nombre de trains qu'il faudrait aux heures de pointe. Et en

dehors de ces horaires le trafic est nul.

Les grévistes ne sont pas découragés. Lundi 14 décembre, ils étaient environ deux cents au siège de la direction pour assister aux discussions qui avaient enfin repris. Et ils étaient plutôt en colère devant les petites manœuvres de celle-ci.

Mardi matin 15 décembre, dans les assemblées générales, le moral des grévistes était toujours bon et la grève a été reconduite. La direction ne veut pas céder car cela pourrait encourager les agents du métro ou des bus à se lancer à leur tour dans un mouvement pour des augmentations de salaire. Mais c'est bien ce qu'il faudrait souhaiter, car tous auraient bien besoin d'une augmentation. Et y aller tous ensemble donnerait encore plus de chances de gagner à tous les travailleurs.

Correspondant LO

• SNCF – Rennes

Les conducteurs à nouveau en grève

Le vendredi 20 novembre, les conducteurs SNCF de la région Bretagne avaient fait grève à plus de 80 % pour exiger une amélioration de leurs conditions de travail et des créations d'emplois. Nous avons obtenu neuf emplois, l'aménagement de certaines journées de travail, ainsi que l'engagement de la direction de prévenir à chaque fin de service de l'emploi du temps à venir.

Suite à la grève, les discussions entre la direction et les syndicats n'ont rien donné concernant nos revendications. Au contraire, pendant les quinze jours qui ont suivi la grève, chaque conducteur a pu se rendre compte que la direction ne tenait aucun compte de ce que nous voulions. Et jeudi 10 décembre, quand la direction a montré ses intentions en distribuant des plannings individuels surchargés pour la période à venir, la colère a été générale et la grève a été revotée avec le soutien de la CGT et de la FGAAC/CFDT.

La grève a duré trois jours

Correspondant LO

• SNCF – Orléans-les-Aubrais

Les cheminots des gares toujours déterminés

Lundi 14 décembre, au douzième lundi de débrayage, il y avait toujours selon les chiffres de la direction près de 18 % de grévistes contre les réorganisations et suppressions de postes. Ces chiffres sont calculés sur l'ensemble des gares d'Orléans, Vierzon et Bourges, alors que ces deux dernières gares ont interrompu le mouvement il y a quatre semaines. Cela veut dire que, sur les chantiers d'Orléans, il y a toujours entre 35 et 40 % de grévistes.

À l'assemblée générale, où 29 cheminots étaient présents, le secrétaire de la CGT a appelé à cesser la grève mais la majorité des grévistes présents ont voté pour la reconduction du mouvement (19 pour, 6 contre).

Bien des cheminots sont toujours aussi déterminés contre la politique de la direc-

et a été encore plus massive que la précédente, avec plus de 85 % de grévistes dans toute la région. Une assemblée générale se tenait chaque jour. Sur Rennes, au moins 120 conducteurs sont venus à une des assemblées, chaque fois entre 60 et 80 se retrouvaient pour discuter et décider. La direction a même dû descendre s'expliquer devant les grévistes. Beaucoup ont tenu à lui raconter ce qu'ils vivaient au quotidien. Elle n'avait pas grand-chose à répondre, nos problèmes semblaient bien loin de ses préoccupations.

Au-delà des douze emplois qui ont été obtenus au total, la grève aura été positive sur bien d'autres aspects. Les discussions nombreuses auront aussi permis de se rendre compte qu'il manque du personnel dans bien des secteurs, comme dans les gares ou les postes d'aiguillage, où les cheminots débrayent pour les mêmes raisons.

tion, qui depuis douze semaines multiplie les pressions et les provocations mais ne veut rien céder. Dernières en date : l'annonce, en pleine grève, de deux suppressions de postes supplémentaires aux guichets des Aubrais et le licenciement, sous préavis d'un mois, de deux jeunes attachés, non encore titularisés, sous prétexte d'insuffisance de note à un contrôle. Cela ne s'était encore jamais vu sur l'établissement.

De plus en plus de cheminots d'Orléans, à l'exemple de ce qui se passe à la gare Saint-Lazare ou à Lyon, parlent de débrayer les vendredis à partir du 24 décembre. Comme ils disent : la direction et les cadres qui nous remplacent dans les postes ont aimé les lundis, ils vont adorer les vendredis.

Correspondant LO

Correspondant LO

• Employés municipaux de Paris

Mécontentement général

Après une journée de grève le 23 novembre sans obtenir de résultat, les 49 000 employés municipaux de la Ville de Paris étaient à nouveau appelés à la grève lundi 14 décembre par l'intersyndicale.

Les services du maire Delanoë n'ont annoncé que 10 % de grévistes, mais ce sont au moins 2 000 employés qui ont manifesté de la place de la République à l'Hôtel de Ville où se déroulait la séance du Conseil de Paris sur l'examen du budget primitif 2010, budget qui prévoit une augmentation des impôts de 8 % mais aucune création d'emploi d'agents municipaux jusqu'en... 2014.

Dans la manifestation se côtoyaient des employés de tous les services, écoles, éducation à la petite enfance, parcs et jar-

dins, services de nettoyage, etc., et des salariés en emploi précaire. Ceux-ci, non titularisés, représentent 15 à 20 % des effectifs, soit presque 10 000 personnes, souvent employées depuis des années, mais titularisées au compte-gouttes.

Comme le disaient des grévistes : « Delanoë critique la politique du gouvernement, mais il applique le même modèle à la Ville de Paris. » Les syndicats, avec le personnel, réclament l'augmentation des salaires, dans l'immédiat par davantage de promotions. En effet, l'administration ne prévoit que 2 000 promotions par an pour les trois années à venir. Pour les 40 000 fonctionnaires, cela signifie un changement de grade seulement tous les vingt ans en moyenne. Quand on sait que 85 % de tous les agents de la

Ville de Paris sont des employés de catégorie C, la plus basse, cela prépare pour la plupart des retraites misérables.

Comme dans les entreprises privées, l'administration de la ville applique « le redéploiement des effectifs à budget constant, les ouvertures de nouveaux équipements, comme les crèches, sans recrutement supplémentaire, sans remplacer les départs à la retraite », dénonce la CGT. D'où des conditions de travail de plus en plus difficiles dans presque tous les services. Le mécontentement du personnel est de plus en plus général.

Les 11 et 12 janvier, pour présenter ses mauvais vœux au personnel, Delanoë a réservé le Palais omnisport de Bercy. Il a bien fait car, qui sait, il y aura peut-être du sport !

Louis BASTILLE



• Caisse des écoles de Reims

Les employées obtiennent leur titularisation

Un engagement écrit doit être signé par la municipalité afin de titulariser les agents de service de la Caisse des écoles de Reims.

Ces employées, assurant l'ensemble du fonctionnement des cantines scolaires, étaient recrutées avec un statut de vacataire. Depuis plus de 25 ans pour certaines, elles n'étaient payées que pour le temps effectif de leurs vacances, ce qui revenait à leur imposer un temps partiel contraint. Par ailleurs, elles ne recevaient rien pendant les vacances scolaires, si bien qu'elles touchaient un salaire qui, sur l'année, atteignait à peine une moyenne de 700 euros par mois.

Sous la précédente municipalité de droite, les employées avaient finalement obtenu un treizième mois, et le droit de s'inscrire au chômage pendant les vacances scolaires d'été. Jusque-là en effet, non seulement la municipalité refusait de les payer durant la période des congés d'été, mais elle leur faisait un chantage à la réembauche si elles osaient s'inscrire aux Assedic.

Fin 2008, ces employées ont demandé à la nouvelle municipalité socialiste de titulariser toutes celles qui le souhaitaient. Mais la municipalité a eu beau répondre qu'elle en faisait une priorité, rien ne bougeait. Il a fallu que les employées se mobilisent, exigent d'être reçues pour que le problème soit pris en compte. En

février dernier, une grève à la mairie a mis la résorption de la précarité parmi les revendications. Un groupe de travail a été mis en place et, en septembre, vingt titularisations ont enfin eu lieu. Mais rien n'était encore prévu pour les autres, si ce n'est de vagues promesses. Une pétition, des rassemblements puis enfin un dépôt de préavis de grève ont contraint la municipalité à se rendre à l'évidence : les employées restaient mobilisées et le 2 décembre, la municipalité a enfin fait savoir qu'elle acceptait de rencontrer une délégation.

Plus de 40 employées, sur les 70 directement concernées, accompagnées des représentants syndicaux se sont donc présentées, obligeant à trouver une salle plus grande.

La municipalité a réussi à différer les titularisations de plusieurs mois, ce qui lui permet de les étaler sur trois exercices budgétaires. Les marchandages ridicules des représentants de la municipalité en ont agacé plus d'une, d'autant que leur titularisation immédiate représentait moins de 0,1 % du budget de fonctionnement de la ville de Reims, somme déjà dépensée au minimum trois fois pour des audits commandés auprès de cabinets privés.

Finalement les employées présentes ont tout de même accepté l'accord, et décidé de lever le préavis de grève, contentes d'avoir imposé ce résultat.

Correspondant LO

• Nexans – Chauny (Aisne)

Le patron contraint de revoir à la hausse les primes de départ

Cela fait maintenant presque trois mois que le groupe français Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, a annoncé un plan de restructuration. Celui-ci se traduit par plus de 350 suppressions d'emplois, avec la fermeture des deux usines de Chauny, qui comptent 220 salariés, et plus d'une centaine de suppressions d'emplois répartis sur d'autres sites en France.

Et cela alors que ce groupe qui fait des profits venait de recevoir une aide de 58 millions d'euros au titre du Fonds stratégique d'investissement.

Depuis cette annonce, les travailleurs de Nexans sont mobilisés. Ils ont manifesté à plusieurs reprises dans la ville de Chauny, au siège du trust dans les Hauts-de-Seine à Clichy et dans la région, à Saint-Quentin, avec d'autres salariés confrontés eux aussi à des plans de licenciements.

Ils ont interpellé les politiciens locaux et appelé à la solidarité de la population. Toute la ville vit cette fermeture comme une catastrophe. Cette usine de câbles, ouverte en 1922, fait en quelque sorte partie de l'histoire de la ville et, dans bien des familles, plusieurs générations d'ouvriers ont travaillé et participé aux luttes sociales dans cette usine.

Lors d'une des manifestations à travers la ville, les ouvriers sont passés devant le lycée et ont vu avec une certaine émotion les banderoles tendues sur les murs du lycée et affirmant la solidarité des lycéens, qui pour certains sont les enfants de ceux qui vont être licenciés. Depuis, l'une d'elles a été accrochée aux grilles de l'usine.

Et puis, un certain nombre de compagnes des salariés se sont regroupées dans un comité de solidarité, organisent des concerts de solidarité et bien d'autres actions, et participent aux manifestations.

C'est très certainement cette mobilisation qui a conduit la direction à proposer 35 000 euros de prime en plus des indemnités légales à ceux de Chauny qui sont âgés de moins de 58 ans et qui ont plus de cinq ans d'ancienneté. C'est plus que ce que les travailleurs licenciés touchent en général dans la région mais les salariés, qui demandent 120 000 euros,

ont bien raison de juger ces premières propositions de la direction totalement insuffisantes. Les travailleurs savent bien qu'ils n'ont que très peu de chances de retrouver du travail dans la région, où le chômage est bien supérieur à la moyenne nationale, et encore moins dans leur métier. C'est pourquoi ils veulent pouvoir tenir avec leurs familles pendant les quelques années qui leur seront nécessaires pour changer de métier, retrouver un emploi.

La direction, qui a l'air pressée d'en finir, propose maintenant 50 000 euros et aimerait que tout soit réglé pour les fêtes de fin d'année. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle est décidée à faire des cadeaux. Alors pour l'instant rien n'est terminé et les travailleurs de Nexans n'ont peut-être pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO



• Caterpillar (Grenoble et Échirolles, Isère)

Grève pour les salaires

Depuis les 600 licenciements de l'été dernier, il reste environ 2 000 travailleurs dans les deux usines Caterpillar de Grenoble et Échirolles. La production est très ralentie, le chômage partiel continue et l'usine sera fermée deux semaines à la fin de l'année. La majorité des ouvriers au chômage partiel subissent la flexibilité la plus complète : coup de fil des chefs au dernier moment s'il y a du travail, changements d'équipe et de postes suivant les besoins.

Vendredi 27 novembre, la trentaine d'ouvriers d'une chaîne fabriquant des pelles sur roues, la seule à avoir un peu d'activité, a spontanément décidé de se mettre en grève pour exiger un salaire de 1 500 euros net par mois, pour tous.

Ce mécontentement survient après plusieurs mois de pertes de pouvoir d'achat (entre 20 à 30 %) liées au chômage partiel et à la suppression des

primes d'équipes. Aujourd'hui, les plus jeunes se retrouvent au smic et les plus anciens de cette chaîne gagnent au mieux 1 200 euros par mois.

Ce qui a provoqué la colère est l'annonce, révélée par la CGT, d'un prêt de 328 millions d'euros de l'entreprise grenobloise à la direction de Caterpillar Europe, à Genève, soit plus de six fois la somme versée pour le plan de licenciements. À cela se sont ajoutés le montant des primes versées aux cadres dirigeants et les propos rapportés d'un directeur, traitant les ouvriers de « *fainéants et de bons à rien* ».

La grève a duré six jours, paralysant la production, malgré le renfort des cadres envoyés à la chaîne, pour un bien piètre résultat ! La CGT a alors appelé l'ensemble de l'usine à un débrayage d'une heure.

Finalement le travail a repris lorsque la direction a cédé par-

tiellement en revalorisant quelques coefficients. Mais pour ce qui est des augmentations générales, elle renvoie ça aux prochaines négociations salariales, début 2010. Une affaire à suivre...

Correspondant LO



24hr.fr

Halte à la répression !

Puis, cet automne, la direction a contesté, devant le tribunal, la nomination d'Alexis comme délégué syndical central, en vain.

Début décembre, on apprenait que le directeur départemental du Travail et de l'Emploi venait de donner au ministre du Travail un avis favorable au licenciement d'Alexis.

Indignés par cette injus-

tice, près de 200 travailleurs et militants d'autres entreprises se sont rassemblés mardi 16 décembre, à l'appel de la CGT, pour interpeller le préfet de l'Isère. Comment accepter que dans cette société les licenciés ne soient pas inquiétés mais les travailleurs soient les seuls sanctionnés !

Correspondant LO

• Synthron – Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire)

Économies sordides et laisser-faire de l'administration

Mardi 9 décembre, l'entreprise Synthron d'Auzouer-en-Touraine a fait une fois de plus la une de l'actualité dans la région. Soixante-dix gendarmes ont en effet débarqué à l'usine, contrôlant entrées et sorties, interrogeant des membres du personnel, fouillant les bureaux et tout le site. Et l'opération a duré trois jours !

Cette usine, où travaillent une centaine de salariés, fabrique des produits chimiques tels que fixateurs, épaississants, colles, résines, peintures. Elle est connue dans la région pour la désinvolture de son PDG vis-à-vis de la sécurité.

Les conditions de stockage de produits dangereux, la vétusté des installations, les libertés prises avec la législation concernant ces produits, ont déjà provoqué plusieurs accidents dont certains très graves. En 1988, un incendie s'était déclaré, détruisant une grande partie des installations. L'eau qui avait servi à éteindre le feu s'était déversée dans la rivière voisine, puis dans la Loire, polluant celle-ci. L'agglomération de Tours avait été privée d'eau potable pendant plusieurs jours. Le patron avait été plusieurs fois mis en demeure de construire un bassin de réten-

tion pour les eaux d'extinction, mais quelques mois encore auparavant, prétextant les coûts importants que cela entraînait, il avait demandé un délai... qui lui avait été accordé.

Ce n'était pas le premier accident et ce ne fut pas le dernier. Le PDG, Robert Moor, appartient à l'une des familles les plus riches de France. Mais ni les nombreuses mises en demeure ni la condamnation à de la prison (avec sursis) ne l'ont intimidé. Le matériel n'est pas davantage aux normes, les accidents plus ou moins graves ont continué – cette année il y en aurait eu un par mois – ainsi

que les nuisances pour la population alentour et pour les travailleurs de l'usine.

Quant au patron, les années se sont tranquillement écoulées pour lui. Investissant le moins possible, jouant avec la sécurité des salariés comme avec celle de

la population, il a pu continuer à accumuler le maximum de profits. Le procureur de la République aurait cette fois-ci déclaré : « *On va essayer de se montrer plus rigoureux qu'on ne l'a été.* » Un aveu...

Correspondant LO

• Total-Raffinerie des Flandres – Dunkerque

Menaces de fermeture

La raffinerie des Flandres de Dunkerque-Mardyck (Nord) appartenant au groupe Total est à l'arrêt depuis le 14 septembre. C'est aussi le cas de l'unité D9 de la raffinerie de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre.

La raffinerie emploie à Mardyck près de 800 personnes (380 salariés Total et régulièrement 400 sous-traitants) qui produisent des carburants, du fioul et des gaz liquéfiés.

Selon la direction, la production a été stoppée à cause d'un rétrécissement des marchés et d'une baisse des marges. Mais si les profits de Total ont

reculé en 2009, ils restent quand même très importants, atteignant 5,7 milliards d'euros pour les neuf premiers mois de l'année. Or la direction de Total vient d'ajouter à ses « hypothèses d'avenir » (redémarrage, transformation du site en dépôt, mise sous cocon pendant plusieurs années), une quatrième : la fermeture. Elle prétend ne pas avoir décidé encore ce qu'elle va faire, se réfugiant derrière des études indispensables et refusant de dire quand sa décision tombera : avant la fin de l'année, plus tard ? Mais cette annonce en comité central

d'entreprise n'est certainement pas venue par hasard.

Si le site ferme, si la raffinerie est vendue, comme celle de Flessingue en Hollande en septembre dernier, quel sera l'avenir des travailleurs de Total et des sous-traitants ? L'inquiétude est grande sur le site de Mardyck mais jusqu'à présent, les salaires tout comme l'activité des sous-traitants ont été maintenus. Et dans tous les cas, Total est une entreprise richissime qui peut payer et qui devra payer pour que tous les travailleurs concernés ne perdent rien !

Correspondant LO

• La Poste – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Une grève qui a changé l'ambiance

Pendant quatre jours, du mardi 8 au vendredi 11 décembre, les facteurs de Fougères ont bloqué le centre de distribution. Ils étaient 53 sur 56 en grève contre la réforme de leurs tournées. Une mobilisation qui ne s'était pas vue depuis fort longtemps !

La direction voulait supprimer sept tournées (sur 44 au total), les mardis et mercredis, considérés comme des périodes « creuses », et répartir le travail entre les facteurs. Cela signifiait une augmentation de la charge de travail et des menaces sur les emplois. S'ajoutait encore un ras-le-bol des conditions de travail dégradées quand, par exemple, un agent est appelé pour venir remplacer au pied levé un collègue malade.

Chaque jour devant le centre de distribution, le piquet de grève était conséquent. Les grévistes ont manifesté à une cinquantaine jusqu'à la mairie. Il y avait de l'ambiance et bien des Fougérais étaient solidaires des postiers. Des petits commerçants ont apporté du pain et du saucisson au piquet.

La direction a finalement un peu reculé, ne gardant qu'une journée avec tournées réparties entre les facteurs, au lieu de deux et promettant deux nouveaux emplois. Elle paie aussi une journée de grève. Mais le principal résultat de celle-ci est que l'ambiance a changé. Les facteurs se sont fait respecter et ils sont bien décidés à ce que cela continue.

Correspondant LO

• Grande-Bretagne

Ils font les poches aux travailleurs en prétendant taxer les banques

Le 9 décembre, coup de théâtre : dans son projet de budget 2009-2010, le ministre des Finances britannique Alistair Darling annonçait une « super-taxe » de 50 % sur les bonus dépassant 27 000 euros versés aux « traders » et autres. Et les gros titres des médias de hurler au « retour du socialisme » ou d'annoncer que « la terreur fond sur la City » (le quartier des affaires). Quant à *The Economist*, organe « sérieux » des milieux d'affaires, il paraissait le lendemain avec à la une un montage du Premier ministre Gordon Brown en manifestant gauchiste sous le titre : « Guerrier de classe ». Rien que ça !

Depuis près de 18 mois que les travaillistes arrosaient de milliards les banques, puis les grandes entreprises, en menaçant de sévir contre les manifestations de richesses trop ostensibles de ces dernières, il fallait bien que Darling finisse par faire un geste. Et ce d'autant plus que la Grande-Bretagne est en pleine campagne électorale pour le renouvellement du Parlement et que les travaillistes ont bien des coulevres à faire avaler à leur électorat.

Tout le monde s'y attendait donc et cela faisait des semaines que les spéculations allaient bon train dans la presse. Certains évoquaient même – avec une horreur évidente – l'impôt exceptionnel sur les profits des banques imposé lors de la récession de 1981 par le Premier ministre conservateur d'alors, une certaine Margaret Thatcher. Mais le gouvernement travailliste n'a aucune envie de recourir à de tels « extrêmes ».

Pour commencer, il n'est pas question d'exiger le montant de cette taxe des bénéficiaires eux-mêmes. Ce sont les banques qui devront la payer, sous prétexte de les inciter à se montrer plus chiches avec leurs dirigeants et leurs courtiers vedettes. Or ces banques, qui vivent depuis plus d'un an sous perfusion étatique, parviennent maintenant à dégager des milliards de profits, alors même que leurs pertes réelles sont loin d'être connues – et encore moins épongées. Elles ne sont de toute évidence pas

à une taxe près.

De toute façon, il n'est pas question que cette taxe touche toutes les activités bancaires et encore moins l'ensemble de la finance. Il aura suffi de quelques pressions pour que, quelques jours après, deux catégories importantes de financiers en soient exemptés ainsi que les divisions des banques correspondantes – il s'agit des courtiers en Bourse et des administrateurs de fonds (ceux qui font fructifier les grandes fortunes).

Mais surtout, la portée réelle de cette taxe apparaît dans tout son ridicule quand on sait qu'elle ne s'appliquera qu'aux bonus en espèces (autour de 10 % du montant total des bonus versés dans la City, les autres étant versés en actions) et encore, seulement aux bonus décidés et versés entre le 9 décembre 2009 et le 6 avril 2010. Il suffit donc aux banques d'antidater la décision de verser un bonus ou d'en repousser le versement pour que celui-ci échappe à la taxe. Un jeu d'enfant pour leurs services spécialisés dans l'évasion fiscale !

Le ministre des Finances travailliste a admis qu'il ne compte pas encaisser plus de 600 millions d'euros au moyen de cette « super-taxe » – c'est-à-dire, pour fixer les idées, moins d'un tiers des bonus que la seule Royal Bank of Scotland, la troisième banque britannique dont l'État détient 90 % du capital, a officiellement prévu de distribuer au cours de cette période... aux

frais du contribuable. Autant dire que cette taxe médiatique sur les banquiers ne rapportera rien.

En revanche, il n'en va pas de même de l'augmentation de 1 % du taux des contributions sociales sur les salaires que cache l'annonce tonitruante de cette « super-taxe ». Cette augmentation rapportera, à elle seule, près de huit milliards d'euros. Mais à la différence de la « super-taxe » sur les bonus, non seulement elle affecte de façon disproportionnée les bas salaires, mais en plus elle n'affecte pas du tout les revenus du capital : dividendes, stock-options, plus-values financières, etc.

Comble d'ironie, le projet de budget de Darling prévoit également de réduire les dépenses de l'État, et donc les budgets sociaux financés par les contributions sociales, d'environ 3 % en valeur nominale, et en fait de bien plus en valeur réelle.

La poudre aux yeux éliminée, reste donc une orientation qui fait l'unanimité dans la classe politique : présenter à la population laborieuse, en plus de ce qu'elle paie déjà par la montée du chômage et la baisse des salaires, l'addition de la crise du capitalisme.

François ROULEAU

Les paradis fiscaux vont bien, merci !



« Les paradis fiscaux, c'est fini ! », avait déclaré Sarkozy en septembre dernier à la veille du sommet de Pittsburg (États-Unis). « Les paradis fiscaux ne sont pas morts », répond Tax Justice Network (TJN) un réseau d'experts et d'associations qui militent contre les paradis fiscaux remet en cause le classement réalisé par l'OCDE à la demande du G20.

L'OCDE distingue trois catégories : la « liste blanche » des pays prétendant respecter les règles internationales de fiscalité, la « liste grise » dans laquelle on trouve les pays en train de se mettre aux normes pour rejoindre la liste blanche. Enfin, la « liste noire » est celle des pays qui ne respecteraient rien. Cette dernière est désormais entièrement vide. Quant à la « liste blanche », on y trouve désormais Monaco, les îles Caïman et les îles Vierges. Et dans la « liste grise », il y a Andorre, les Bahamas, Panama...

En effet, pour se blanchir, il suffit de passer des conventions fiscales avec douze États... qui peuvent être d'autres paradis fiscaux ! C'est ainsi que Monaco a rejoint la liste blanche après avoir conclu des conventions fiscales avec le Liechtenstein, Andorre et Samoa.

Le réseau TJN tient compte de l'opacité financière

des pays. Il estime que le critère des douze signatures de conventions fiscales est risible, et que Monaco reste le paradis fiscal qu'il a toujours été. En théorie, les conventions fiscales ouvrent la possibilité d'échanges d'informations mais ce n'est pas automatique. Il faut d'abord que les États en fassent la demande, ce qui n'est pas forcément dans leur intérêt.

Les experts du TJN mettent en tête de la dissimulation fiscale des États ou des régions comme l'État du Delaware (États-Unis), le Luxembourg, la Suisse, la City de Londres, la Belgique ou Jersey, et aussi les îles Caïman ou Singapour.

Bref, si pour l'OCDE, on change le classement et le tour est joué, la réalité est différente.

Jacques FONTENOY

• LCL

Quel gâchis !

La direction du LCL (Le Crédit Lyonnais) étant incapable de faire fonctionner certaines agences avec l'effectif actuel, a trouvé astucieux de fermer une partie de ces agences pour faire travailler le personnel dans une agence voisine ! C'est une nouvelle version du « déshabiller Pierre pour habiller Paul »

mais personne n'y trouve son compte, ni le personnel qui doit aller travailler dans une autre agence ni les clients qui voient leur agence réduire leurs services.

Mais la direction du LCL n'est manifestement pas gênée par cette gabegie. D'un côté de nouvelles agences qui ouvrent, de l'autre d'autres

agences partiellement fermées et dans les deux des files d'attente de clients de plus en plus longues.

Mais manifestement la direction du LCL ne sait pas qu'il y a eu dans le pays 500 000 chômeurs de plus depuis le début de l'année qui ne demandent qu'à travailler.

Correspondant LO